

REVUE SUD-AMÉRICAINNE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe.	60 fr.	30 fr.
Amérique	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1^{re} classe.

Adresser la correspondance, Avenue Carnot, 17, Paris.

ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.
En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

*M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.**Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 255.*L'Administration de ce journal a été transférée,
17, Avenue Carnot, Paris.

Prière de prendre note pour la correspondance et les échanges

SOMMAIRE

La politique de conquête et de colonisation en France, par Pedro S. Lamas, page 541. — Aperçu de la situation politique, économique et sociale de la République Argentine, par Ezequiel N. Paz, page 543. — Société française des Amis de la Paix, conférence par M. F. Passy, de l'Institut, page 547. — Rectification au « Pringolo » de Naples, par M. R. Garcia, Ministre Argentin à Londres, page 549. — Aperçu historique des États-Unis de Colombie, par Ricardo S. Pereira, page 550. — Encore le Honduras et l'arbitrage, page 551. — Message du Président de la République Argentine, page 552. — Courrier d'Amérique, page 553. — Courrier d'Europe, page 557. — Revue économique, page 558. — Revue financière, page 559. — Revue commerciale, page 561. — Arts, sciences et faits divers, page 562. — Mouvement maritime, page 563. — Annonces, page 564.

La politique de conquête et de colonisation en France.

I

Il est curieux de suivre les évolutions de l'esprit public en France et d'analyser l'enthousiasme, les ardeurs de ce grand peuple qui ne se conforme guère à piétiner sur place et à abandonner aux nations rivales de l'Europe sa part, si large autrefois, d'influence politique et commerciale, de gloire et de conquête, dans les régions lointaines où la civilisation commence à peine à faire dissiper les ténèbres de cette nuit cent fois séculaire de l'ignorance et de la barbarie.

La France, qui a accompli de si belles choses en faveur de la civilisation et du progrès du monde, dont

l'esprit social a pénétré un peu partout, dont les idées, la littérature, dont la philosophie, dont le souffle puissant et régénérateur a exercé une influence décisive dans l'organisation des sociétés nouvelles qui se sont partagées le domaine du nouveau continent, — est-ce qu'elle saurait se soumettre à rentrer dans l'ombre et à amener son pavillon au milieu du combat, lorsque l'œuvre commencée est loin d'avoir atteint le degré de perfectionnement voulu, quand les principes de la Révolution n'ont pas encore triomphé partout pour la gloire et pour le bonheur des hommes?

Non, vraiment; ce grand peuple, cette nation au sein de laquelle on a vu briller pour la première fois le feu sacré de la régénération humaine, ne saurait se soumettre à un rôle insignifiant, secondaire, dans les évolutions sociales des autres peuples de la terre.

Elle a sa place, et une place d'honneur, dans le concert universel des peuples.

II

Pour atteindre un but quelconque, l'homme a généralement à choisir entre plusieurs chemins; et celui qui semble parfois le plus court est quelquefois le plus long à parcourir; on ne s'aperçoit pas tout d'abord que la route est bordée d'abîmes et que les fleurs qui couvrent le sentier cachent perfidement des précipices!

La France, qui a su, par le travail et le bon sens, panser ses blessures; qui a trouvé encore dans ses veines assez de sang et assez de force pour relever la tête et pour se montrer aussi grande, aussi puissante qu'autrefois; la France, disons-nous, a senti bientôt le besoin de chercher au dehors, et non seulement au dehors de ses frontières mais au delà des frontières de l'Europe, un champ vaste et fécond pour son activité providentielle.

Il y a dans toute chose, dans toute action humaine, un côté, un intérêt matériel, un côté et un intérêt moral; et la France est un des peuples qui a écouté avec plus de recueillement la voix mystérieuse du cœur, du sentiment, de l'âme, qui s'est laissé enivrer le plus souvent, pour accomplir les actions les plus glorieuses.

de l'histoire, par le parfum poétique, par les inspirations généreuses, oubliant parfois les intérêts matériels pour ne se souvenir que des nouveaux lauriers qu'elle allait conquérir pour son drapeau.

Eh bien, sentant le besoin de satisfaire les exigences économiques de la situation; voyant que les complots de l'Europe contre la France républicaine tendaient à lui fermer les portes de certaines régions pour la consommation de ses manufactures; désireuse de trouver des compensations à ses défaites et à ses pertes sur le continent, la France s'est jetée tête basse dans le sentier de la conquête et de la colonisation, décidée à se frayer un chemin avec l'épée et la mitraille pour concilier l'intérêt moral de la gloire et de l'influence civilisatrice, avec l'intérêt matériel d'ouvrir aux industries de la métropole de vastes débouchés pour la consommation de ses produits.

Est-ce que la France, demandons-nous, n'a pas mal choisi entre les chemins qui s'ouvrent encore devant elle pour atteindre le but légitime auquel elle a le droit d'aspirer ?

Est-ce que le chemin dans lequel elle s'est jetée n'est pas bordé d'abîmes, est-ce qu'il n'y a pas des précipices sous les fleurs qui couvrent le sentier ?

Est-ce que le chemin qui semble le plus court ne sera pas en définitive le plus long ?

Est-ce que les sacrifices, le sang et les millions dépensés en guerres et en conquêtes, plus ou moins glorieuses, plus ou moins fécondes et civilisatrices, ne seront pas à la fin du sang et des millions dépensés en pure perte, qui ne rapporteront que des douleurs et des larmes au grand contentement des oiseaux de proie qui voltigent à l'entour de la France comme des vautours qui flairent le cadavre ?

III

Mais voyons comment la presse, et c'est à un des grands journaux de Paris auquel nous allons emprunter les phrases suivantes, interprète la situation et comme elle explique les aventures dans lesquelles la France se trouve actuellement engagée.

Il est certain, dit un de nos confrères, qu'une évolution curieuse se produit dans l'esprit français.

On commence à s'intéresser et même à se passionner pour les questions extérieures de découverte et de colonisation. On suit attentivement les progrès de ces intrépides pionniers qui vont planter au loin le drapeau français. On commence à comprendre que, là-bas, au delà des mers, la France peut trouver aisément, et sans trop de sacrifices, une compensation aux pertes cruelles qu'elle a subies sur le Continent.

Avec cette souplesse qui caractérise notre génie national, nous avons fini par être persuadés que nous n'avions rien à gagner en Europe, avec des voisins bien armés, jaloux et ombrageux. Il vaut infiniment mieux se désintéresser de ce côté et pratiquer cette politique d'intérêt et de négoce, qui a conduit l'Angleterre au magnifique empire colonial, qui fait sa gloire et sa fortune.

Avec un peu de patience, de persistance et de suite dans les idées, nous pouvons ainsi retrouver, soit en Afrique, soit en Asie, l'équivalent des possessions d'Outre-mer, perdues au siècle dernier.

Nous lisons un peu plus loin :

Quand un peuple produit beaucoup c'est dans le but de vendre ce qu'il fabrique et si les consommateurs font défaut chez lui, il se voit obligé de les chercher ailleurs; cela s'appelle l'exportation. Mais si le consommateur rechigne on lui envoie des soldats qui prennent son pays et le forcent à consommer: cela s'appelle la civilisation. C'est ce que les Anglais font sur une vaste échelle; ils ne font même que cela.

Dès que leurs magasins s'emplissent par trop, ils jettent un coup d'œil sur la carte, et s'arrêtant à un point inexploré, ils

se disent qu'il doit certainement se trouver par là quelques hommes tout nus qui ignorent les bienfaits et la joie que doit donner la possession d'un petit couteau de Sheffield payé trop cher. Et les voilà partis en guerre; cela dure un an — ils travaillent à leur aise — puis le général est fait baronnet ou duc suivant le nombre de bouches de consommateurs conquises, et ils s'en vont opérer ailleurs.

Et voilà, d'après un des organes les plus répandus de l'opinion publique en quoi consiste actuellement la politique extérieure. *la France*, de cette grande nation, réduite à la condition d'aventurière, obligée, pour vivre et pour prospérer, de courir les grands chemins du monde, une carabine en bandoulière et un carton sous le bras assorti d'articles de Paris.

Nous protestons contre une assertion pareille; quoique nous reconnaissons que la France a choisi un chemin qui peut la conduire à la ruine et, ce qui est bien plus grave encore, qui peut compromettre les titres glorieux qu'elle s'est conquise de nation grande, noble, généreuse, qui tient à cœur de conserver la force morale, ce bien immortel des peuples qui ne foulent jamais aux pieds le droit, la justice et les intérêts permanents de la civilisation humaine!

IV

M. Paul Leroy Beaulieu, dont nous admirons le talent, dont nous respectons le patriotisme, a mis en circulation depuis quelque temps des phrases qui ont eu la fortune de réveiller au cœur de la nation des sentiments qui ont entraîné les pouvoirs publics à inaugurer ce qu'on appelle la politique de conquête et de colonisation.

Cet éminent économiste a contribué à faire naître en France l'ambition de reconquérir l'ancienne puissance coloniale d'autrefois et à fonder des empires en Asie et en Afrique pour contrebalancer ceux de la Grande-Bretagne et pour y assurer le monopole de la consommation des manufactures françaises.

Il y a quelques semaines nous avons entendu dans l'enceinte du Parlement, à Paris, la parole d'un homme de bien et d'un patriote éclairé qui a cru devoir intervenir dans le débat, au sujet d'une question se rattachant à la politique de colonisation, pour se prononcer contre cette politique, ruineuse d'après lui, pour les finances et pour la richesse de la France. Il a démontré, s'appuyant dans des chiffres d'une authenticité incontestable, que l'Empire de l'Inde, que ce gros diamant du superbe diadème de l'Angleterre, n'avait aucune valeur, qu'il ne contribuait en rien à la richesse et à la prospérité du royaume.

Nous pourrions ajouter, et ceci rentre tout à fait dans nos vues et dans le plan de cet article, que cette richesse et cette prospérité dépendent bien plus réellement du commerce international, de l'échange de produits et des manufactures entre la Grande-Bretagne et les États indépendants du Nouveau-Monde, y compris la grande Confédération américaine, qu'entre la métropole anglaise et ses colonies d'outre-mer.

C'est un fait qu'on peut facilement contrôler; et si c'est exclusivement, comme tout porte à le croire, le désir, le besoin d'ouvrir aux manufactures, au commerce de la France, de nouveaux et de plus vastes débouchés, ce qu'inspire la politique actuelle de la nation, politique pleine d'ailleurs de dangers et de complications internationales, nous n'hésiterons pas à déclarer que la France fait fausse route et qu'elle n'atteindra jamais son but puisque les sacrifices de l'entreprise ne seront jamais compensés par les bénéfices de l'exploitation des

contrées comprises dans les empires problématiques du Congo et du Tonkin. Et l'exemple des possessions anglaises que nous avons invoqué plus haut vient en aide à notre assertion et devait faire disparaître les dernières illusions à ce sujet.

V

La France devrait donc, à notre avis, se tourner d'un autre côté et chercher par une voie différente, par celle des négociations diplomatiques, par la combinaison des intérêts financiers et économiques, par une entente complète et permanente avec les nations latines du nouveau continent, à assurer à ses manufactures les débouchés qui lui sont indispensables, en échange de matières premières actuellement chargées d'impôts en France et de facilités offertes aux prolétaires, à l'exhébérance de la population, pour émigrer, pour s'enrichir et pour prospérer en défrichant des territoires d'une fertilité inouïe qui, faute de bras et de capitaux, ne contribuent encore que dans une proportion minime à la prospérité du monde.

Et c'est au moyen de cette politique, en conciliant l'intérêt moral avec ses intérêts économiques et financiers, que la France aura la fortune d'atteindre le degré de prospérité qu'elle ambitionne, tout en restant digne de son passé, tout en conservant sa place d'honneur entre les peuples civilisés et civilisateurs du monde, dans le sens de respecter et de faire respecter le droit et la justice, de repousser et de combattre les doctrines de l'usurpation et de la conquête.

PEDRO S. LAMAS.

Aperçu de la situation politique, économique et sociale de la République Argentine.

(Suite.)

XIII

S'il est une chose qui donne une mesure exacte du progrès et de la richesse des peuples modernes, c'est assurément l'importance et l'extension de leurs voies ferrées et de leurs télégraphes et aussi les chiffres ou trafic de chacun d'eux.

A ce point de vue nous sommes encore à l'état d'enfance et cependant les chiffres que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs font honneur à la République Argentine.

Le premier chemin de fer qui ait été construit dans ce pays est le chemin de fer de l'Ouest qui, partant de la capitale, s'interne dans la province de Buenos-Aires.

Il a été construit par le gouvernement de Buenos-Aires (provincial), qui l'exploite.

La construction a commencé en 1856 ; de ce moment date l'introduction du chemin de fer dans la République.

Les lignes ferrées aujourd'hui en exploitation sont les suivantes :

CHEMINS DE FER NATIONAUX.

Le « Central » de Rosario à Cordoba	296 kilom.
Le « Central Norte » de Cordoba à Tucuman	546 —
« L'Andino » des provinces de Cuyo	351 —
Le « Primer entreriano »	40 —
Celui de Buenos-Aires à Campana	81 —
De l' « Este », dans la province d'Entre-Rios	160 —

CHEMINS DE FER PROVINCIAUX

Chemin de fer de l'Ouest, de la capitale au Bragado	389 kilom.
— du Sud de la capitale à Ayacucho et Azul	562 —
— de la capitale à Boca et Ensenada	58 —
— du Nord de la capitale au port du Tigre	35 —
Total de kilom. en exploitation	2.588 kilom.

Sont en construction les suivantes prolongations des mêmes lignes :

De Tucuman à Jujuy	340 kilom.
Du Central à Santiago	162 —
De San Luis à Mendoza	161 —
De Mendoza à San Juan	154 —
De Recreo, (station du Central) à Catamarca et la Rioja	300 —
De Junin à Buenos-Aires et à Mendoza pour ensuite traverser la Cordillère des Andes et aller au Chili	579 —
De l'Azul à Bahia Blanca	386 —
D'Ayacucho au Tandil	64 —
Prolongation du chemin de fer de l'Ouest	532 —
TOTAL	2.777 kilom.

qui pourront être livrés au service avant deux ans.

Toutes les provinces seront alors sillonnées par un réseau de chemins de fer d'une extension de 5,365 kilomètres desquels 2,000 sont la propriété d'entreprises particulières formées avec des capitaux venus de Londres.

En télégraphes, nous ne sommes pas moins avancés ; nous avons 11,884 kilomètres de lignes en activité et 3,000 en construction. La plupart de ces lignes appartiennent au gouvernement national.

Celles en activité sont les suivantes :

- Télégraphe national, dans toute la République Argentine ;
- Id de l'état, dans la province de Buenos-Aires ;
- Id Transandin, qui va jusqu'au Chili ;
- Id du Rio de la Plata, qui relie Buenos-Aires à la République de l'Uruguay ;
- Id Central Argentin, du Rosario à Cordoba ;

Et enfin celles du Nord, du Sud, de l'Est et de Campana. Beaucoup d'entre elles sont la propriété d'entreprises particulières.

Nous ne comptons pas, bien entendu, dans ce nombre, le câble qui nous unit à l'Europe. Cette ligne a transmis, pendant l'exercice 1882, 3,570,000 dépêches télégraphiques.

Pendant la même année les dépêches, dans l'intérieur de la République, ont atteint le chiffre de 12,285,000.

Les chiffres suivants du mouvement du chemin de fer de l'Ouest pendant l'année dernière, démontrent éloquemment la richesse de la province :

Produit brut du trafic	8.500.000 francs
Dépenses	5.200.000 —
Recettes net	4.300.000 francs

Le nombre de passages délivrés sur cette ligne s'est élevé à 647,000.

Le mouvement de marchandises pendant toute l'année a été de 360,000 tonnes.

Le chemin de fer du Rosario, qui est aussi très important, a produit en 1881 :

Produit brut	6.200.000 francs
Dépenses	2.700.000 —
Bénéfice net	3.500.000 francs

Celui de Tucuman à Cordoba a produit en 1881	3.300.000 francs
Les dépenses ont été de	1.150.000 —
Bénéfice net	2.060.000 francs

Le nombre de passages délivrés a été de 37,684 et les marchandises transportées se sont élevées à 42,000 tonnes.

Enfin, le chemin de fer du sud, dont l'administration réside à Buenos-Aires, a produit 11,500,000 francs.

Le produit de ces chemins de fer, qui va en augmentant d'année en année, donne pour 1881 une augmentation de 10 % sur celui de 1880, pour chacun d'eux, est une démonstration éloquente de la prospérité croissante de ce pays.

Le système de communication par téléphone et pantéléphone, à peine établi depuis un an, a fait de tels progrès, s'est propagé de telle façon, qu'aujourd'hui la capitale est matériellement enveloppée dans un réseau de fils électriques.

Le télégraphe traverse la République dans tous les sens, jusqu'aux frontières les plus reculées qui, à deux cents et trois cents lieues de la capitale, nous séparent de quelques Indiens qui existent encore en Patagonie et sont en communication avec la capitale et avec toutes les provinces, pendant qu'à l'extérieur il nous relie au Chili, à l'Uruguay, au Brésil, au Pérou, à tous les peuples civilisés de l'Europe et à l'Amérique du Nord.

XIV

En énumérant dans le chapitre précédent les améliorations et les progrès matériels effectués, nous ne donnons qu'une faible idée de nos conditions de progrès et d'agrandissement,

en comparaison du tableau fidèle de notre richesse, de notre développement économique, social et politique accusés par les chiffres que nous allons exposer tout à l'heure.

Le commerce extérieur, l'importance de ses relations commerciales avec les autres pays, peuvent seuls donner une notion claire et exacte de l'élévation morale, de la culture intellectuelle et matérielle d'un pays, ainsi que de la force de ses éléments de production.

Nous pouvons, à ce sujet, fournir des renseignements et des chiffres puisés aux sources officielles et de nature à inspirer confiance dans notre avenir aux hommes d'entreprise et aux travailleurs en quête de la fortune, et qui n'y parviendront, en Europe, ni dans les conditions, ni avec la facilité que leur offre ce pays.

En comparant le mouvement du commerce d'importation et d'exportation des années 1876 et 1880 entre la République et diverses puissances européennes et nord-américaines, on voit clairement combien a été important et rapide l'accroissement de nos relations commerciales avec ces pays.

En 1870, le commerce avec la France, par exemple, s'est élevé à 83.000.000 de francs, pour atteindre, en 1880, le chiffre de 120.000.000 et en 1881 celui de 132.000.000.

Avec l'Angleterre, il a été de 80.000.000 en 1876; mais en 1880 il atteignait 90.000.000 et en 1881 il était de 97.000.000.

Le commerce avec les Etats-Unis était en 1876 de 22.000.000 de francs; en 1880, il était de 40.000.000 et en 1881 de 41.000.000.

Avec l'Allemagne, il s'est élevé en 1876 à 16.000.000 de francs, en 1880 à 25.000.000 et en 1881 à 36.000.000.

Avec l'Italie, l'accroissement a été moins rapide; en 1876 il était de 21.000.000 de francs, en 1880 de 23.000.000 et en 1881 de 26.000.000.

Enfin avec l'Espagne, notre commerce, en 1876, était de 18.000.000, mais en 1880 il s'élevait à 24.000.000 et en 1881 à 28.000.000.

En ajoutant au commerce d'introduction et d'exportation avec ces puissances, celui d'autres pays secondaires d'Europe, et des Républiques Américaines, nous trouvons que le commerce s'est élevé dans les années suivantes aux chiffres que l'on verra plus loin et qui sont tous en faveur de notre progrès et de la fécondité de notre sol, de la bonté de notre climat et de l'augmentation rapide de notre population.

Notre commerce extérieur s'est élevé en

1870 à	365.000.000	de francs
1871	340.000.000	—
1872	515.000.000	—
1873	570.000.000	—
1874	490.000.000	—
1875	470.000.000	—
1876	408.000.000	—
1877	412.000.000	—
1878	395.000.000	—
1879	465.000.000	—
1880	508.000.000	—
1881	560.000.000	—
En 1881, l'importation s'élève à	270.000.000	de francs
— l'exportation	290.000.000	—

Afin que l'on puisse bien juger des sources de production de ce pays, nous reproduisons les chiffres les plus importants de l'exportation de 1881 :

Viande salée	23.000.000	kilos
Crius	2.870.000	—
Cendre d'os et os	33.000.000	—
Peaux de chèvres (en 1880)	1.550.000	pièces
Cuir de bœufs	1.720.000	—
— salés	480.000	—
— de veaux morts-nés et veaux	580.000	—
Peaux de chevaux	320.000	—
— de moutons	23.000.000	kilos
Laine sale et lavée	103.000.000	—
Suif et graisse	11.060.000	—

Plus de 400.000 animaux sur pied, de diverses races, ont été également exportés.

Les autres articles, de moindre importance, sont les suivants :

Plumes d'autruches, peaux de loutres, cornes de cerfs, peaux de loups, de porcs, huile animale, esprit de vin, vins, sucre, orge, bois de soixante classes, cigares, tabacs, cuirs tannés, traverses en bois pour chemins de fer, palmiers pour poteaux télégraphiques, farine, blé, maïs, lin, coton, savon, beurre, argent, or, cuivre, plomb, tabac en feuilles et *yerbamate*, tous articles de production agricole et pastorale de toutes les provinces.

Les chiffres concernant les cuirs de bœufs et les peaux de

chevaux, ainsi que ceux concernant la laine sont dignes d'être observés, car ce sont eux qui donnent la mesure du nombre de têtes de bêtes à cornes de race chevaline et ovine que possède la République et qui constituent sa principale source de richesse.

Ainsi, par exemple, le chiffre des cuirs de bœufs exportés dénonce l'existence de 30.000.000 de bêtes à cornes, dans toute la République; celui de la laine de 60.000.000 de moutons et la race chevaline 4.000.000 d'animaux, ce qui est à peu près ce que donne la statistique.

Le maïs, le blé et le lin sont l'objet d'une exportation déjà très considérable, et dans la présente année de 1882, les chargements exportés représentent déjà de sérieuses quantités.

Les sucres fabriqués ici représentent déjà le tiers de la consommation du pays.

La farine non seulement est suffisante pour les besoins du pays, mais encore on en exporte de bonnes quantités.

En vins la production augmente rapidement et les vins du pays purs, sans préparations chimiques, commencent à faire une sérieuse concurrence à ceux exportés de l'étranger.

Mais la branche dans laquelle la production augmente le plus dans toute la République, c'est la laine. En quelques années l'augmentation a été d'un 50 %. Ainsi, en 1870 la production de la laine s'élevait à 65.000.000 kilos; en 1880 elle était de 97.200.000 kilos; et 1881 elle a atteint 103.000.000 kilos.

La production de la plume d'autruche augmente aussi dans des proportions très satisfaisantes. Ainsi, en 1870, elle n'était que de 36.600 kilos, tandis qu'en 1880, elle atteignait le chiffre de 72.000 kilos.

XV

Quelques détails sur notre importation annuelle et la progression qu'elle a suivie, prouveront surabondamment le développement de ce pays et les progrès faits par notre industrie.

Notre production de vins est déjà très forte et la consommation s'en généralise de plus en plus, tant chez les fils du pays que chez les étrangers, car ils ont, sur les vins étrangers, cette supériorité d'être de raisin pur tandis que ces derniers ne sont, pour la plupart, que des compositions chimiques.

Les provinces de Mendoza, San Juan, la Rioja, Catamarca et Salta sont celles dont la production est la plus grande.

On y cultive la vigne avec tant de succès que l'on compte déjà dans ces provinces plusieurs caves comportant de grands capitaux et des terrains de beaucoup de valeur.

Malgré cela, la consommation de vins étrangers augmente chaque année.

En 1876 la valeur des vins importés a été de	21.000.000	fr.
1887	26.000.000	—
1878	24.000.000	—
1879	25.000.000	—
1880	22.500.000	—
1881	29.000.000	—

Tout porte à croire, cependant, malgré l'augmentation de l'importation, qu'avant peu de temps nous exporterons des vins du pays qui iront dans d'autres pays recevoir les préparations nécessaires, si des industriels intelligents et compétents ne les leur font subir ici même avant ce temps.

Il arrive la même chose pour le sucre.

En 1880, la province de Santiago del Estero, seule, a produit 478.000 kilogrammes de sucre, et en 1881, la production a atteint 1.772.000 kilos.

A Tucuman, qui est la province la plus privilégiée sous ce rapport, la production était, en 1881, de 8.000.000 de kilos et on calcule que cette année, en 1882, elle atteindra 13.000.000 de kilos, ce qui n'empêche pas l'importation des sucres étrangers d'augmenter chaque année, comme on pourra le voir par les chiffres suivants.

Nos douanes ont dépêché pour la consommation intérieure :

En 1876 pour une valeur de	18.000.000	de francs
1877	18.000.000	—
1878	19.000.000	—
1879	1.500.000	—
1880	16.000.000	—
1881	21.000.000	—

Le développement constant de l'élevage du bétail et la valeur croissante de la terre font augmenter en proportion l'importation du fil de fer ou d'acier pour clôtures; aujourd'hui

d'hui on n'élève plus le bétail en terrains ouverts, comme cela se pratiquait anciennement; tous ou presque tous les terrains sont clos.

L'importation du fil de fer a été :

En 1878 de	4.000.000	de francs
1879.	3.000.000	—
1880.	4.000.000	—
1881.	5.200.000	—

La bière est une boisson qui se fabrique en grandes quantités dans le pays. Il y a des brasseries qui en livrent à la consommation des millions de bouteilles par an. Quelques unes d'entre elles sont montées de telle façon, que tant en outillage que pour l'édifice elles atteignent une valeur de 2.500.000 francs.

Cette industrie, qui est, pour la plus grande partie, aux mains des Allemands, progresse d'une façon étonnante, et il arrive que les classes aisées préfèrent la bière fabriquée ici aux bières étrangères.

Malgré cela, que l'on juge de l'importance de l'importation de cet article par les chiffres suivants.

Il est entré :

En 1879 pour une valeur de	600.000	francs
1880 —	1.100.000	—
1881 —	1.600.000	—

L'article allumettes, au contraire, subit une décroissance rapide, car les deux fabriques établies ont augmenté de telle façon le chiffre de la production, pendant ces dernières années, que la consommation d'allumettes étrangères a diminué de près de moitié.

Qu'on en juge. L'introduction des allumettes était d'une valeur

En 1879 de	2.500.000	francs
1880.	1.800.000	—
1881.	4.600.000	—

et le jour où des ouvriers habiles dans la fabrication des têtes d'allumettes-bougies, viendront ici, nous sommes certains que l'on n'introduira plus une seule grosse de cette sorte d'allumettes, et que ceux qui établiront de nouvelles fabriques prospéreront et arriveront à la fortune en peu de temps, comme il arrive pour les deux fabriques installées qui ne peuvent suffire aux demandes qui leur sont faites par le commerce.

On en a introduit :

En 1879 pour une valeur de	3.500.000	francs
1880 —	4.000.000	—
1881 —	4.000.000	—

Il est curieux que dans un pays comme le nôtre, dans lequel certaines provinces possèdent jusqu'à soixante classes de bois, d'une valeur égale à celle de l'acajou, du palissandre, du bois de rose, du poirier, et autres du même genre, comme nos lecteurs pourront en juger par la nomenclature des bois exposés par les diverses provinces, il est curieux, disons-nous, que l'importation de ces bois soit aussi importante.

Il est vrai que cette augmentation annuelle correspond à la consommation du *pino blanco* et de *tea*, qui est d'une application très générale dans le pays pour toutes sortes de constructions.

Aussi l'importation de bois étrangers qui

En 1878 était de	5.000.000	de francs
a été en 1879 de	7.500.000	—
1880	7.300.000	—
1881	10.200.000	—

Les machines et moteurs à vapeur, dont le chiffre est chaque année plus fort, sont une preuve évidente de notre progrès croissant.

La statistique nous apprend que la valeur des machines introduites a été :

En 1878 de	1.200.000	francs
1879.	1.750.000	—
1880.	1.750.000	—
1881.	3.000.000	—

Comme on ne fabrique dans le pays aucun article de mercerie ni de quincaillerie, l'importation de ces deux branches augmente beaucoup :

En 1878 on a importé pour une valeur de	9.200.000	francs
1879 —	10.400.000	—
1880 —	11.500.000	—
1881 —	14.100.000	—

Les meubles se fabriquent dans le pays aussi bien et aussi bon marché qu'à Paris ou en Allemagne, et c'est là précisément une des branches de l'industrie nationale qui ont le plus progressé. Aussi l'importation de cet article se maintient-elle dans des proportions insignifiantes depuis nombre d'années.

Par exemple :

En 1879 l'importation a été de	1.100.000	francs
1880 —	1.000.000	—
1881 —	1.250.000	—

La Pelleterie n'est pas restée en arrière dans le pays et a suivi le progrès, comme on le verra dans la description que nous ferons plus loin de l'exposition faite par divers tanneurs de la capitale, et l'importation reste dans des proportions très restreintes, relativement à la consommation.

C'est à peine si on a importé :

En 1879 pour une valeur de	950.000	francs
1880 —	1.000.000	—
1881 —	700.000	—

La fabrication du fromage suit la même progression. On en fabrique de très bonne qualité et de classes très variées surtout à Tucuman, dont les fromages de Tali sont très renommés; à Goya, province de Corrientes, et dans la campagne de Buenos Aires. L'importation

En 1879 n'a été que de	700.000	francs
1880 —	1.250.000	—
1881 —	1.240.000	—

Quant aux vêtements de confection, nous nous affranchissons en grande hâte de la fabrication étrangère.

Chaque jour de nouveaux ateliers de confection de linge blanc s'installent et tuent l'importation de cet article qui, précédemment, était d'introduction française et anglaise.

Les chiffres que nous donnons plus bas donnent la mesure des progrès accomplis par cette industrie dans le pays.

On a introduit :

En 1878 pour une valeur de	7.500.000	francs
1879 —	6.500.000	—
1880 —	5.400.000	—
1861 —	1.250.000	—

En chapellerie, l'importation étrangère reste stationnaire et varie à peine de quelques centaines de francs, atteignant annuellement 3,000,000 de francs.

Cette branche d'industrie est en retard, quant à la chapellerie fine, mais non quant à la chapellerie ordinaire qui se fabrique en grandes quantités dans le pays, surtout pour les chapeaux poil de castor ou de loutre.

L'introduction d'animaux de race, en revanche, prend chaque jour plus d'importance.

En 1881 on a introduit pour 350,000 francs d'animaux reproducteurs de race bovine; 65,000 francs de race chevaline et 150,000 francs d'animaux de race ovine.

Dans cette dernière branche, nous sommes devenus exportateurs et même exportateurs forts, car beaucoup d'éleveurs européens ont acheté ici une grande quantité d'animaux créoles.

Ces chiffres et ceux des principaux articles d'importation donnent le résultat suivant :

En 1881 on a introduit des articles de matière première pour l'industrie nationale, pour une valeur de	21.000.000	francs
Instruments.	1.000.000	—
Combustible (tourbe et charbon de terre).	5.300.000	—

L'exportation des produits nationaux se divise comme suit :

Produits pastoraux.	254.000.000	de francs
— agricoles	7.000.000	—
— minéraux	2.000.000	—
— industriels	8.000.000	—

Les chiffres ci-dessus mentionnés suffiront à donner à nos lecteurs une idée de notre situation économique; cependant nous les compléterons par ceux des autres branches de production et consommation qui constituent le commerce national.

XVI

Comme complément des renseignements sur le commerce extérieur d'importation et d'exportation que nous avons

donnés dans le chapitre précédent, il convient de donner une idée à l'importance de la navigation à vapeur et à voiles entre nos ports et ceux d'Europe et d'Amérique, d'Asie et d'Afrique.

Par les chiffres que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, on verra quel accroissement incroyable prend la navigation à vapeur d'outremer.

En 1881, 28,680 bateaux de diverses nationalités sont entrés dans tous les ports de la République, avec 3,116,935 tonnes.

Il est sorti des mêmes ports, pendant la même année, 27,415 bateaux, avec 2,937,405 tonnes.

Dans ce nombre, les bateaux qui ont fait le service intérieur entrent pour : 16,878 bateaux à voiles, avec 618,192 tonnes, et 5,848 à vapeur avec 1,280,000 tonnes.

Ceux qui ont fait le service extérieur et d'outremer sont 3,412 bateaux à voiles, avec 413,618 tonnes et 2,542 à vapeur, avec 905,000 tonnes. Voilà pour les bateaux entrés dans les 52 ports de la République, tant fluviaux que maritimes.

Quant à ceux qui en sont sortis, et qui ont fait le service intérieur, ils forment un chiffre de 17,132 bateaux à voiles, avec 481,000 tonnes, et 5,483 à vapeur, avec 1,291,000 tonnes.

Les bateaux sortis qui ont fait le service extérieur et d'outremer sont les suivants :

2.500 à voile avec 323.000 tonnes
et 2.300 à vapeur avec 842.000 —

La meilleure preuve de l'accroissement rapide et prodigieux de notre exportation de produits du pays et de l'importation de marchandises européennes et nord-américaines que nous puissions ajouter aux détails que nous avons déjà donnés sur le commerce intérieur et extérieur, c'est la comparaison de la navigation extérieure des années suivantes.

Le nombre des bateaux qui faisaient ce service était de :

En 1876	3.557	avec	1.471.000	tonnes.
1877 il était de . .	5.084	—	1.757.000	—
1878	3.673	—	1.563.000	—
1879	5.900	—	2.032.000	—
1880	3.215	—	2.242.000	—
1881	10.754	—	2.485.000	—

Voici maintenant la proportion par nationalité dans laquelle sont ces navires :

Pavillon anglais	32	0/0
— français	15	0/0
— national	15	0/0
— italien	11	0/0
— allemand	6	0/0
— brésilien	6	0/0
— nord-américain	4	0/0
— espagnol	5	0/0
— belge	2	0/0

Malgré l'immense quantité de navires entrés et sortis de nos ports pendant l'année 1881 et l'état embryonnaire de ces ports, qui sont encore, pour ainsi dire, tels que la nature les a créés, on n'a eu à enregistrer que 14 sinistres :

5 à cause de mauvais temps;
3 par collision;
5 pour voie d'eau;
1 par incendie.

De ces 14 sinistres, 8 seulement ont été de perte totale.

XVII

Etablissant la proportion par habitant de l'importance du commerce extérieur de quelques nations et de la République Argentine, nous arrivons aux résultats suivants :

Angleterre	455	frs. par habitant
France	240	—
Allemagne	195	—
Italie	80	—
Espagne	155	—
Danemark	265	—
États-Unis	190	—
Brésil	85	—
Chili	460	—

Entre temps la République Argentine offre une proportion de 240 francs par habitant.

Ces chiffres contribuent d'une façon notable à établir l'impulsion de notre richesse et le développement de notre production rapide et progressive, car il est évident que plus nous produisons et plus nous pouvons consommer.

Mais ce qui garantit surtout les brillantes conditions de

progrès, de culture et de développement de notre richesse, c'est l'accroissement annuel de notre rente nationale, c'est-à-dire le total de ce que perçoit le gouvernement fédéral pour les impôts publics, car on ne doit pas oublier que, étant donnée la combinaison de notre système gouvernemental, le gouvernement national a la faculté d'imposer certaines contributions, comme : droits de douane pour l'importation et l'exportation, droits de dépôt sur les marchandises qui entrent et qui sortent; papier timbré pour les dépêches de douane et en général tous actes devant les autorités et tribunaux fédéraux, impôts de postes et de télégraphes afin de pouvoir, avec le produit de ces contributions, non seulement soutenir l'administration nationale, mais encore contribuer au développement des travaux publics nationaux, du commerce intérieur et extérieur, de l'immigration, de l'instruction publique primaire et universitaire, et enfin à l'entretien de nos relations extérieures, à l'entretien de notre armée de terre et de mer, le service de la dette nationale, l'entretien des cultes, garde de nos frontières, le service de la justice nationale, tandis que les provinces peuvent créer des impôts de caractère local et municipal, afin de subvenir aux frais de leur gouvernement, leur parlement, leur administration de justice locale et leur régime municipal.

Pendant l'année 1881, le Trésor national a reçu en impôts 115.000.000 francs, desquels la moitié au moins a été fournie par la capitale de la République, dont la douane est celle qui a le plus d'entrées et de sorties. Le reste l'a été par les 14 provinces qui forment la République.

Nos lecteurs jugeront de l'impulsion qu'a reçu le progrès et la richesse de notre pays pendant les dernières années, surtout depuis qu'on a fait de la ville de Buenos Aires la capitale de la République, qui auparavant n'en avait pas, — ce qui n'a pas peu contribué à affermir les institutions nationales et l'action du gouvernement fédéral — par les chiffres de la rente publique, pendant diverses années, qu'a recueillis le gouvernement national, seulement pour des impôts nationaux dans les quatorze provinces, et qui équivalent à 5 % de recettes nationales.

En 1853 les impôts nationaux ont atteint	22.500.000	francs
1864	35.000.000	—
1865	33.000.000	—
1866	47.500.000	—
1867	40.000.000	—
1868	62.500.000	—
1869	63.500.000	—
1870	74.000.000	—
1871	63.500.000	—
1872	91.000.000	—
1873	101.000.000	—
1874	81.000.000	—
1875	86.000.000	—
1876	67.500.000	—
1877	72.000.000	—
1878	93.000.000	—
1879	105.000.000	—
1880	103.500.000	—
1881	118.000.000	—
1882 qui atteindra probablement	130.000.000	—

à en juger par le chiffre obtenu pendant les 9 mois écoulés jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes.

En moins de 28 ans, la rente nationale a donc presque quadruplé depuis 1863 où elle a atteint le chiffre de 32.500.000 frs. Jusqu'en 1882 où elle arrive à 130.000.000

Voilà une preuve palpable de la proportion dans laquelle s'accroît notre richesse et augmentent notre production et consommation ainsi que notre commerce.

Cette augmentation colossale, dans un laps de temps aussi court, indique combien nous croissons en population, combien augmentent l'immigration, la consommation des articles de fabrication européenne, nos besoins même, et combien, comme conséquence de l'augmentation de la population, les terres prennent de valeur.

Nous sommes certains qu'aujourd'hui, aucun pays du monde, pas même les États-Unis d'Amérique, n'offre un phénomène économique semblable, et où la rente publique, en vingt ans à peine, ait presque quintuplé.

Le fait de n'avoir importé en 1870 que pour 365 millions de francs; en 1871, 340 millions et atteindre déjà, en 1882, 560 millions, est aussi une preuve éloquente à ajouter à celle de l'augmentation de la rente nationale.

EZEQUIEL N. PAZ.

(A suivre.)

« Société Française des Amis de la Paix. »

(Suite et fin de la conférence de M. Frédéric Passy.)

On leur répond que l'arbitrage, quelque perfectionné qu'on le suppose, n'empêchera jamais toutes les guerres. C'est bien possible. Je dirai même, si l'ont veut, que c'est certain. Mais est-ce que les tribunaux, par hasard, et la police et la gendarmerie qui leur prêtent main forte, empêchent toutes les querelles, toutes les violences et toutes les atteintes privées à la propriété et à la vie? Et songe-t-on, pour cela, à les déclarer impuissants et à renoncer à leurs bienfaits?

Cet arbitrage, d'ailleurs, dont on ne voit pas l'efficacité parce que, comme on l'a dit, il fait plus de besogne, que de bruit, tandis que la guerre, elle, fait plus de bruit que de besogne, il existe, en réalité; il fonctionne; il est partout, et il ne s'agit pas de l'inventer, il ne s'agit que de l'étendre. C'est lui, si l'on savait compter, qui est la règle, la guerre qui est l'exception.

J'ai là, messieurs (je ne vous en donnerai pas la liste, elle serait trop longue), un nombre considérable de cas dans lesquels, après des débats plus ou moins longs, plus ou moins aigres, des désaccords parfois fort sérieux et fort graves ont été, en fin de compte, heureusement terminés des sentences arbitrales. Combien d'autres, sans en venir jusqu'à la constitution officielle et solennelle d'un arbitrage proprement dit, ont été apaisés sans que le monde eût le temps de se douter seulement qu'ils pouvaient, comme ces nuages qui passent sans éclater, receler, eux aussi, la foudre dans leur sein? On cite tous les jours, comme si c'était un cas unique, l'affaire de l'*Alabama*. C'est assez naturel parce que le sujet du litige était considérable; parce que les parties en cause n'étaient rien moins que les deux plus grandes puissances maritimes du monde, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; et parce que la querelle, envenimée par de vieux ressentiments et par une longue discussion, avait atteint les dernières limites de la violence. Mais, au fond, ce n'est qu'un exemple, plus éclatant que d'autres, et plus puissant aussi, puisque la conciliation y était plus difficile, mais de même ordre. Vous vous rappelez, messieurs, quels étaient les faits.

Un navire, sorti d'un port de la Grande-Bretagne, avait, pendant la terrible guerre de la sécession, parcouru les mers au service des Etats du Sud et causé aux Etats du Nord de sérieux dommages. Le Nord vainqueur prétendait en rendre responsable le gouvernement anglais: il aurait volontiers couvert, avec l'indemnité qu'il réclamait, toutes ses dépenses de guerre. La Grande-Bretagne, au contraire, déclinait toute responsabilité, et répondait que ce n'était point sa faute si un navire, commandé par des clients quelconques à l'un de ses constructeurs, avait, une fois sorti de ses eaux, pris, sous l'habile et hardie direction des gens du Sud, les allures d'un corsaire. De part ni d'autre on ne voulait rien céder, et le moment semblait venu où le choc était inévitable. Ce fut alors qu'avec une ténacité et une adresse qui finirent par être couronnées de succès, quelques hommes, de part et d'autre, faisant ce que nous avions essayé de faire nous-même, en 1867, non sans succès cette fois, à propos de l'affaire du Luxembourg, parvinrent à faire discuter, puis adopter l'idée de remettre la question à l'examen d'un certain nombre de représentants des deux nations. Ainsi fut constitué le tribunal arbitral de Genève. Et, grâce à la sagesse, à l'intelligence et à l'autorité morale des hommes éminents qui composaient ce tribunal, une solution amiable put bientôt être entrevue. « En six jours, » comme me faisait l'honneur de me l'écrire l'illustre président, le comte Sclopis « nous avons dénoué un nœud qui paraissait indénouable. » Les bases posées, les principes acceptés, le danger était écarté; et l'on pouvait tout à l'aise examiner, pour libeller l'arrêt, les divers points de fait. Le résultat fut, on le sait, que la Grande-Bretagne, reconnue en faute, mais en faute moins grave que ne l'avaient prétendu les Etats-Unis, fut condamnée à payer à ceux-ci, à titre d'indemnité, une somme de 15,500,000 dollars, quelque chose comme 80 millions de francs. Elle trouva naturellement que la pilule était grosse et amère. Les Américains, au contraire, trouvaient la satisfaction bien mince et faisaient la grimace. Ni John Bull ni frère Jonathan ne sont d'humeur endurante, comme on sait; mais ils ne sont non plus, ni l'un ni l'autre, gens qui dédaignent de compter. Ils comptèrent, et ils trouvèrent que, tout compte fait, ils en étaient encore quittes à bon marché: car ils n'auraient pas seulement mis leur flotte en état de sortir des ports sans qu'il leur en coûtât bien davantage. Et qui sait le mal qu'ils se seraient fait,

et comment la guerre aurait tourné? Ils acceptèrent donc, tout en ayant l'air de bouder, se tournant le dos d'abord pour se frotter les mains sans être vus l'un de l'autre. Puis ils commencèrent à tourner la tête pour voir la mine que faisait le voisin; puis ils consentirent à se regarder en face et à avouer qu'ils n'étaient pas trop mécontents de la façon dont on les avait conciliés malgré eux; puis enfin ils en vinrent à célébrer tout haut et de concert les bienfaits de l'arbitrage. Tant et si bien qu'un beau jour le représentant de la Grande-Bretagne, se rencontrant avec le ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, lui dit du ton le plus aimable: « Il me semble, mon cher ministre, que mon pays a quelque petite dette à régler avec le vôtre? » — « En effet, répondit celui-ci d'un air non moins gracieux, j'ai entendu parler de quelque chose comme cela. »

« Eh bien, si vous voulez, reprit l'autre, nous terminerons cette affaire tout de suite; les bons comptes font les bons amis. » Et l'un remit un chèque de 15 millions cinq cent mille dollars; l'autre donna quittance: et tous deux burent à l'amitié inaltérable des deux nations sœurs et à l'arbitrage qui l'avait sauvée.

Tel est, messieurs, ce grand exemple, ce grand fait à la suite duquel fut entreprise l'admirable campagne de notre ami Henry Richard et obtenu par lui, le 8 juillet 1873, ce vote de la Chambre des Communes d'Angleterre en faveur de la généralisation du procédé, auquel se sont associés depuis comme on vous l'a rappelé maintes fois, les Parlements des Etats-Unis, de l'Italie, de la Belgique, de la Suède et d'autres encore.

C'est un fait immense, en effet, et ce devrait être un bien gros atout dans notre jeu. Peut-être, cependant, ce grand fait nous a-t-il, dans l'esprit de bien des gens, fait parfois plus de tort que de bien. Il a fait tant de bruit qu'il a fait oublier les autres. C'est un arbitrage admirable, on en convient; mais pour un rien on dirait que c'est un arbitrage exceptionnel, un de ces cas qui n'arrivent qu'une fois. On ne se souvient plus des quarante ou cinquante autres par lesquels, avant celui-là ou depuis, ont été terminés, comme je le disais tout à l'heure, d'autres différends de moindre apparence, sans doute, mais d'où pouvaient cependant sortir aussi, pour peu qu'ils se fussent envenimés, de redoutables conflits, et finalement des guerres dont, une fois déclarées, nul n'aurait pu prévoir les proportions. Est-ce qu'en pareille matière c'est toujours à l'importance du litige que se mesure la gravité de la lutte? Dans la fable la montagne accouche d'une souris; dans les querelles des peuples, c'est bien souvent, hélas! la souris qui accouche d'une montagne. Il suffit d'une allumette pour déchaîner le plus vaste incendie. « Qu'y eût-il jamais, disait Henry Richard dans son discours de 1873, de plus insignifiant en apparence que le débat élevé entre quelques moines grecs et quelques moines latins, sur le point de savoir lesquels des uns ou des autres répareraient la coupole d'une église de Jérusalem? C'est pourtant de ce beau sujet de guerre qu'est sortie l'expédition de Crimée, laquelle a mis la France, l'Angleterre et la Turquie aux prises avec la Russie, a coûté à l'Europe des milliards et des centaines de mille hommes, et nous a, entre autres choses, privés, nous spécialement, pendant deux ans, en temps de cherté, de 20 millions d'hectolitres de blé dont nous avions grand besoin, et dont les paysans russes auraient été enchantés de se défaire à notre profit. Un bon arbitrage, qui aurait prévenu tout cela, n'aurait-il pas rendu à toutes les nations engagées dans cette affaire, et par suite au reste du monde, un bien grand service? »

Je ne puis pas quitter ce sujet sans faire remarquer que la France, comme les autres nations, a plus d'une fois pratiqué l'arbitrage, soit qu'elle ait été elle-même choisie pour arbitre entre d'autres peuples, soit qu'à son tour elle ait accepté ou réclamé leurs bons offices pour statuer sur des points débattus entre elle et d'autres nations. En ce moment même (on ne le sait guère, et j'en ignorerais probablement moi-même si je n'avais eu, comme député, un vote à émettre à ce sujet), elle se trouve dans ce cas. Par suite d'une convention conclue entre les gouvernements de France et des Etats-Unis d'Amérique, un certain nombre de réclamations, présentées par leurs nationaux respectifs, à la suite des événements de la guerre de sécession et de la guerre franco-allemande, ont été déferés en 1880 à une commission mixte, chargée de recevoir ces réclamations, et de statuer sur leur validité. Le nombre en étant considérable, puisqu'il dépasse sept cents, le délai primitif de deux ans s'est trouvé insuffisant, et il a fallu d'un commun accord le proroger, par une convention additionnelle, jusqu'au 1^{er} juillet prochain. Le parlement français a eu à ratifier cette convention additionnelle, et c'est ainsi que

je me trouve avoir contribué pour un ou huit-centième à son approbation.

Vous le voyez donc, messieurs, l'arbitrage n'en est plus à faire ses preuves; et, comme l'a dit, après d'autres, mon vénérable confrère M. Charles Lucas, il figure parmi « les idées qui s'avouent et les choses qui se font. » Les votes nombreux que je rappelais tout à l'heure, celui du parlement italien notamment, émis à l'unanimité, sur la proposition de M. Mancini en personne et avec l'approbation du ministre des affaires étrangères d'alors, M. Visconti Venosta, sont des précédents auxquels il est bien permis de penser que se rallieront avec le temps les nations civilisées. La justice civile, à laquelle je comparais tout à l'heure la justice internationale, n'a pas eu, ne l'oublions pas, moins de difficulté à se faire accepter.

L'un des plus grands actes du règne de saint Louis, l'un des efforts les plus méritoires de ce roi grand justicier, a été l'introduction de la quarantaine le Roi. On appelait ainsi la loi par laquelle pendant quarante jours le souverain interdisait aux seigneurs le droit de venger eux-mêmes leurs offenses et appelait à lui d'avance les causes que jusqu'alors ils avaient décidées entre eux. Louis XIII lui-même, pour mettre fin à la renaissance d'abus du même genre, devait, en plein XVII^e siècle, instituer ces *Grands jours d'Auvergne* dont Fléchier nous a retracé l'étrange et curieux tableau. Qui donc aujourd'hui songerait à contester la puissance de la loi commune et à réclamer le droit de se faire justice à lui-même? Il faut que le progrès qui s'est accompli à l'égard des intérêts individuels s'accomplisse également à l'égard des intérêts collectifs. Il faut que dans la grande famille des nations, reliées aujourd'hui par tant d'intérêts et par tant de besoins, on arrive, comme on y est arrivé dans chaque famille nationale, à reconnaître une loi supérieure aux volontés et aux caprices des uns ou des autres, et à courber la tête, lorsque cette loi aura parlé devant la justice et devant la raison. Cela ne sera pas demain, hélas! mais cela sera, de plus en plus, et plus vite peut-être que nous ne pouvons le prévoir.

Messieurs, tous les progrès sont, à l'origine, irréalisables, et ensuite laborieux. Toutes les vérités commencent par être des invraisemblances et des utopies. Et toutes, à leur tour, à une certaine heure, comme des fleurs fermées hier et demain épanouies, se développent tout d'un coup pour passer, dans un court espace de temps, de l'impossibilité à la réalisation, de l'invraisemblable à la banalité. Voyez la liberté de conscience, autrefois inadmissible, et dont le bon roi saint Louis, que je viens de nommer disait naïvement qu'avec les hérétiques on ne discute pas, on leur boute tout droitement son épée au travers du corps. Voyez l'égalité devant la loi, l'égalité devant l'impôt, il y a un siècle encore tellement incomprises que Turgot, pour avoir osé faire quelques pas vers elle, seulement, était dénoncé comme portant atteinte aux bases mêmes de la société française. Voyez la liberté du travail, garrotté à la même époque par les mille liens des corporations. Que dis-je! Voyez la liberté de l'homme lui-même, esclave hier, jusque chez les peuples les plus fiers de leur liberté, puisque il n'a fallu rien moins que la guerre de la sécession pour mettre fin, il n'y a pas vingt ans, à la servitude de 4 millions d'hommes sur le territoire de la République américaine. L'Angleterre avait devancé l'Amérique sous ce rapport, mais au prix de quels efforts, de quels prodiges de persévérance et de dévouement! C'est en 1787, Messieurs, deux ans avant la Révolution française, que Wilberforce fit sa première motion en faveur de l'abolition de la traite des nègres. Et c'est le 28 janvier 1828, près d'un demi-siècle après, que le parlement anglais, lui donnant enfin raison, adoptait le premier bill d'émancipation. On avait commencé par le traiter de fou, d'utopiste, d'homme dangereux même qui sapait les fondements les plus sacrés de l'ordre social. Il avait tenu bon, il était devenu le noyau d'un groupe qui peu à peu avait grossi; et, plus heureux que d'autres qui n'ont triomphé qu'après leur mort, il avait pu, avant de disparaître, se réjouir du succès de ses efforts. M. de Lamartine, qui était un poète (grand partisan de l'émancipation d'ailleurs, et dévoué à cette cause qu'il a éloquemment plaidée dans notre pays), mais qui, en sa qualité de poète, ne respectait pas toujours absolument l'exactitude matérielle des détails, nous a montré, dans une page splendide et peut-être au fond plus réellement vraie que la réalité nue, le grand réformateur anglais couché, à ses derniers moments, sur son lit de douleur, et repassant en lui-même, à la pensée de comparaître bientôt devant son Juge, l'emploi de sa longue vie. Il ne pouvait, quelque sévère qu'il fût pour lui-même, se reprocher d'y avoir fait le mal

ou négligé le bien; mais, en présence de l'inutilité jusqu'alors persistante de ses efforts, sentant s'éteindre cette voix que le Parlement avait eu tant de peine à écouter, le découragement l'envahissait malgré lui; il se demandait si cette sainte cause de la liberté des esclaves à laquelle il s'était si ardemment dévoué n'était pas, elle aussi, une illusion généreuse que l'humanité se refuserait toujours à réaliser. En ce moment, dit le poète, quelques-uns de ses amis pénétrait dans sa chambre, et s'approchant de son lit: Réjouis-toi, Wilberforce, lui disent-ils, tu as vaincu. Le Parlement vient d'adopter la motion. » Et l'âme du grand philanthrope, dit encore M. de Lamartine, s'envola en paix, emportant avec elle vers le Père commun les chaînes brisées de plusieurs millions de ses semblables.

Je vous le demande, messieurs, cet homme avait-il perdu sa vie et sa peine? Et quand il en faudrait davantage, quand il faudrait cinquante ans, cent ans de persévérance et d'efforts pour faire triompher, avancer seulement, cette autre forme de la justice, de la liberté, du respect de la vie, que nous essayons de faire prévaloir, serait-ce trop, et faudrait-il regretter ce qu'un tel progrès aurait coûté?

Messieurs, je ne voudrais pas affaiblir l'impression de l'épisode que je viens de mettre sous vos yeux en essayant de le commenter. C'est un poète qui nous a parlé, c'est à un autre poète que je vais emprunter quelques lignes qui vaudront mieux que tout ce que je pourrais dire. Celui-ci, je n'ai pas besoin de le nommer, il est né avec ce siècle; et il ne paraît pas disposé à s'en aller avec lui. Aussi s'est-il, et comme de plain-pied, comme chez lui, installé au beau milieu du XX^e siècle, et de là, jetant en arrière un coup d'œil sur ce XIX^e siècle qui a été le sien et qui est encore le nôtre, voici ce qu'il en dit:

La guerre était sacrée et sainte en ce temps-là;
Nul n'égalait Nemrod, si ce n'est Attila;
Et les hommes, depuis les premiers jours du monde,
Sentant peser sur eux la misère inféconde,
Les pestes, les fléaux lugubres et railleurs,
Cherchant quelque moyen d'amoindrir leurs douleurs,
Pour établir entre eux de justes équilibres,
Pour être plus heureux, meilleurs, plus grands, plus libres,
Plus dignes du ciel pur qui les daigne éclairer,
Avaient imaginé de s'entre-dévoré.

Hélas! c'est bien notre monde, n'est-ce pas, malgré ses prétentions? Mais ce n'est plus celui du poète....

Le vent de l'infini sur ce monde souffla:
Il a sombré. Du fond des cieus inaccessibles.
Les vivants de l'éther, les être invisibles,
Confusément épars sous l'obscur firmament,
A cette heure, pensifs, regardent fixement
Sa disparition dans la nuit redoutable.
Qu'est-ce que le simoun a fait du gain de sable?
Cela fut. C'est passé. Cela n'est plus ici.
Ce monde est mort. Mais quoi! l'homme est-il mort aussi?

Et alors, de la *pleine mer* sur laquelle il vient de promener ses regards pour y contempler les débris des engins de destruction du XIX^e siècle, les élevant vers le *plein ciel* où monte l'aurore des âges nouveaux, regardez, nous dit le poète:

..... « Regardez là haut.
Loin dans les profondeurs, hors des nuits, hors du flot,
Dans un écartement de nuages qui laisse
Voir au-dessus des mers la céleste allégresse,
Un point vague et confus apparaît. Dans le vent,
Dans l'espace, ce point se meut; il est vivant...
Il approche, il prend forme, il vient; c'est une sphère,
C'est un inexprimable et surprenant vaisseau
Globe comme le monde et comme l'aigle oiseau:
C'est un navire en marche. Où? Dans l'éther sublime!

Ce navire, messieurs, ai-je besoin de vous dire ce que c'est? C'est celui que, il y a quelques jours, dans une intéressante revue des perfectionnements qu'il a reçus depuis sa naissance, un jeune vétéran de l'aérostation, M. Gaston Tissandier, nous montrait prêt à prendre enfin, dès demain peut-être, après un long siècle de tâtonnements et d'échecs, possession de son domaine. C'est lui, comme le dernier terme entrevu de la locomotion humaine, que Victor Hugo, dans sa *Légende des Siècles*, prenait pour symbole des derniers progrès de la raison comme de la puissance de notre race. Car, ainsi qu'il le dit bien, le progrès monte par étape, et ce n'est que lentement, plume à plume, pour ainsi dire, que les ailes ont poussé à l'homme et qu'il a pu s'arracher à l'immobilité qui d'abord le clouait au lieu où il était tombé.

L'homme est d'abord monté sur la bête de somme ;
 Puis sur le chariot que portent des essieux ;
 Puis sur la frêle barque au mât ambitieux ;
 Puis, quand il a fallu franchir l'écueil, la lame,
 L'onde et l'ouragan, l'homme est monté sur la flamme.
 A présent l'immortel aspire à l'éternel ;
 Il montait sur la mer, il monte vers le ciel !

Tel est le progrès, messieurs ; le progrès dans les idées comme le progrès dans les faits. Oui, ce navire, ainsi que le dit le poète, « ce navire impossible, c'est l'homme. » Et où est-il, ce vaisseau symbole du progrès ? Où va-t-il, cet être qui, peu à peu, rejette à la fois

La pesanteur liée aux pieds du genre humain,
 L'ignorance et l'erreur, la misère et la faim,
 Le mensonge, le dol, les brumes, les ténèbres
 Comme le vêtement du baigneur dont on sort.

Où il va, messieurs ? Écoutez encore la même voix :

Où va-t-il ce navire ? Il va, de jour vêtu,
 A l'avenir divin et pur, à la vertu,
 A la science qu'on voit luire,
 A la mort des fléaux, à l'oubli généreux,
 A l'abondance, au calme, au rire, à l'homme heureux.
 Il va, ce glorieux navire,
 Au droit, à la raison, à la fraternité,
 A la religieuse et sainte vérité,
 Sans impostures et sans voiles ;
 A l'amour, sur les cœurs serrant son doux lien,
 Au juste, au bon, au grand, au beau... Vous voyez bien
 Qu'en effet il monte aux étoiles,
 Il porte l'homme à l'homme et l'esprit à l'esprit.
 Il civilise, ô gloire ! Il ruine, il flétrit
 Tout l'affreux passé qui s'effare.
 Il abolit la loi de fer, la loi de sang,
 Les glaives, les carcans, l'esclavage, en passant
 Dans les cieux comme une fanfare

Les vieux champs de bataille étaient là dans la nuit.
 Il passe, et maintenant voilà le jour qui luit
 Sur ces grands charniers de l'histoire,
 Où les siècles, penchant leur œil triste et profond,
 Venaient regarder l'ombre effroyable que font
 Les deux ailes de la victoire...

Messieurs, les anciens appelaient les poètes des voyants, *vates*, c'est-à-dire des hommes dont le regard s'étend plus loin que celui des autres et qui, par delà les limites du présent savent apercevoir, comme s'il existait déjà, ce qui n'existe pas encore, mais ce qui existera demain. On les traite souvent, à cause de cet élan qui les porte au delà des réalités actuelles, de rêveurs et de chimériques. Mais est-ce que ce n'est pas là précisément une des formes les plus plus vraies de l'esprit pratique ? Est-ce que, si demain est le fils d'aujourd'hui, aujourd'hui, lui aussi, n'est pas le fils de demain ? Est-ce que ce qui soutient et fait vivre le présent ce n'est pas l'espérance de l'avenir, et la confiance qu'avant qu'il devint le présent on a eue dans l'avenir ? Et lequel, je vous le demande, en empruntant un exemple au plus vulgaire des besoins, au besoin de manger, lequel des deux est le plus pratique : celui qui, sachant que la moisson ne peut se faire en même temps que les semailles, et que peut-être elle ne mûrira pas, ou que peut-être aussi il ne sera pas là pour la voir, se refuse à l'effort pénible d'ouvrir, en l'arrosant de sa sueur, le sein de la terre et à la privation pénible aussi d'y enfouir du grain dont il trouve plus prudent de se repaître dès maintenant ; ou celui, au contraire, qui, sachant que la moisson ne pousse pas toute seule, la prépare au risque de ne pas la voir, défriche, laboure, sème, afin de récolter, s'il est encore là, ou afin que d'autres récoltent s'il n'y est plus, comme il a récolté ce que d'autres avaient semé ? Lequel des deux, je le répète, est le plus pratique, celui qui perd tout, sauf la possession fugitive de l'heure présente, parce qu'il ne veut rien risquer ; ou celui qui, ayant foi dans le travail de la terre et dans l'éclosion des idées, renouvelle et accroît sans relâche les grandes et saintes semailles du pain du corps et du pain de l'âme ?

Un dernier mot encore, ou plutôt une dernière citation. Je la prends celle-ci, à l'autre extrémité de l'échelle de la civilisation. C'est M. Savorgnan de Brazza, le courageux explorateur qui a su obtenir par la douceur ce que la violence avait été impuissante à obtenir, qui me la fournit. Je l'emprunte sans y rien échanger au récit du dernier épisode

de l'entrevue solennelle dans laquelle furent définitivement arrêtées les bases de son traité avec le roi Makoko.

« La paix fut conclue et, pour la sceller mieux encore, on procéda à la cérémonie suivante, à l'enterrement de la guerre.

« On fit un grand trou dans la terre, et chaque chef vint y déposer un objet rappelant ses combats ; celui-là une pierre à feu, un troisième une poire à poudre, et ainsi de suite. Dans cette terre, où M. de Brazza et ses hommes jetèrent à leur tour des cartouches, on enfonça les racines d'un arbre dont la croissance est active. Puis, quand le tout dût être consolidé, l'un des chefs dit : « Nous enterrons la guerre, et nous l'enterrons si profondément que ni nous, ni nos enfants, ne pourront la déterrer ; et l'arbre qui poussera en cet endroit, témoignera de l'alliance entre les blancs et les noirs. » — « Et nous aussi, nous enterrons la guerre, dit le voyageur. Puisse la paix durer tant que cet arbre ne portera pas pour fruits des balles, des cartouches ou de la poudre ! »

Plaise à Dieu, messieurs, c'est la seule réflexion que j'ajoute, que, grâce à nos efforts et aux vôtres, grâce aux efforts des amis qui travaillent avec nous ou comme nous dans tous les pays du monde, cette cérémonie si originale et si touchante ne soit pas toujours sans enseignement pour les nations civilisées !

Plaise à Dieu que l'arbitrage, de plus en plus essayé et éprouvé, s'implante définitivement, comme un arbre à la croissance rapide et aux robustes racines, dans nos habitudes et dans nos mœurs ! si bien que les peuples, jugeant, suivant le conseil de l'Évangile, les arbres par leurs fruits, et comparant entre eux les résultats si différents de la politique de justice, finissent par reconnaître que la guerre n'est décidément bonne à rien, et se mettent d'accord pour l'enterrer, comme de simples sauvages qu'ils auraient parfois profité à être, si profondément que l'on ne puisse plus jamais la déterrer !

Rectification au « Pringolo » de Naples.

Londres le 5 juin 1883.

M. l'éditeur de la *Revue Sud Américaine*.
 Paris.

Monsieur :

Le *Pringolo* de Naples, journal habituellement bien informé au sujet du mouvement politique européen, vient de publier dans ses colonnes des erreurs déplorables relativement à l'émigration qui se porte à la Plata, dont le climat et autres mauvaises conditions de cette région du nouveau monde, sont les thèmes de ses fausses assertions.

Le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Italie s'est fait inconsciemment l'écho de ces renseignements, et le correspondant du *Times* vient de les transmettre à Londres.

Il est aussi ridicule de dire que le climat de la Plata est mauvais comme d'assurer que les immigrants y sont traités comme des esclaves. La colonie italienne est la plus nombreuse à la Plata ; son bien-être est prouvé par les considérables dépôts d'argent faits par les prolétaires de la veille dans les banques de Buenos Aires, etc., par les propriétés qu'ils y ont achetées et par les sommes qu'ils envoient en Europe.

Si le gouvernement italien, comme celui d'Allemagne relativement aux États-Unis, est inquiet de voir grandir les proportions de l'émigration pour la Plata, qu'il cherche à éviter chez lui la misère et à offrir à l'exubérance de la population le bien-être et la prospérité qu'elle va chercher et qu'elle trouve à la République Argentine ; mais qu'il cesse d'avoir recours à discréditer nos pays hospitaliers, libres, dont le climat est splendide ; c'est un expédient condamné par les esprits nobles et auquel les gouvernements ne peuvent pas avoir recours.

Et qu'on ne croie pas que nous sommes partisans de la prépondérance numérique d'une nationalité parmi les émigrants qui vont se fixer à la République Argentine ; et encore moins de l'italienne ; encore moins de la napolitaine.

Notre but, monsieur le directeur, en vous adressant ces paroles, comme nous venons de le faire à quelques journaux de Londres, c'est de protester contre la légèreté et l'injustice des hauts fonctionnaires de l'Italie, qui ont manqué aux égards dus à une nation amie, en faussant les faits comme, par exemple, les termes de la circulaire adressée aux préfets le 6 janvier dernier.

Si le gouvernement de Rome était assez puissant pour détourner l'émigration qui se porte à la Plata, ce ne serait certainement pas la République Argentine qui en aurait plus à souffrir : cette politique serait, avant tout, fatale pour l'Italie.

Agrérez, monsieur le directeur, mes salutations empreintes.

MANUEL R. GARCIA.

Aperçu historique des États-Unis de Colombie.

(Suite)

Pendant ce temps, le général SANTANDER gouvernait, comme vice-président, la Colombie et s'attachait à organiser l'administration de la justice, les finances, l'instruction publique et l'armée. Grâce à ses talents d'administrateur hors ligne, Bolivar put entreprendre sans danger pour son pays, la campagne du Pérou : il avait eu des soldats et des ressources de toutes sortes avec une telle abondance et régularité que, eu égard aux conditions du pays, ces efforts font encore l'admiration des historiens.

Il y a malheureusement une tache (quelle vie n'en a pas ?) à cette page brillante de sa vie. Il fit fusiller trente-huit officiers espagnols, parmi ceux qui avaient été faits prisonniers à Boyacca. Nous n'essaierons point d'excuser cet acte, pas plus que les terribles représailles de Bolivar, d'Arismendi, de Maza et de tant d'autres. Mais il faut reconnaître que sans la déclaration de la guerre à mort faite aux Espagnols, alors qu'ils dominaient partout, la cause de l'indépendance aurait été fort compromise, sinon perdue, car les Espagnols, eux, ne donnaient jamais quartier aux insurgés.

On a beaucoup parlé aussi des rivalités entre ces deux chefs éminents, Bolivar et Santander ; mais, pour nous, il ne peut pas y en avoir aujourd'hui. Chacun d'eux était le premier dans sa spécialité et aucun des deux n'aurait pu faire quelque chose sans l'autre. Loin de s'exclure, leurs génies se complétaient, pour ainsi dire, l'un l'autre. Pourquoi n'ont-ils pas pu marcher toujours d'accord ?... Mais revenons à notre récit.

En 1826, on commençait déjà à trouver que l'absence du Libérateur-président se prolongeait un peu trop. Il n'y avait plus d'ennemis à combattre sur le continent ; et l'enthousiasme des Péruviens pour Bolivar avait atteint de telles proportions que les vrais républicains s'en émurent. On parlait de son couronnement comme *empereur des Andes* comme d'une chose faite. Cela mécontentait tout le monde. Des émissaires du parti monarchique parcouraient tout le pays en prônant les mérites de la Constitution donnée par le libérateur à la Bolivie et qui n'avait de républicaine que le nom. Bolivar, il est certain, n'aimait pas le gouvernement démocratique ; mais il avait le cœur trop haut placé pour songer à trahir la république. Il voulait un gouvernement fort, mais il était sincère quand il plaçait son titre de libérateur au-dessus de celui d'empereur que des amis trop zélés, ou trop serviles, voulaient lui offrir à tout prix. Cependant, il ne désavoua pas aussi sévèrement qu'il aurait dû le faire, ces flatteurs empressés. Une résistance sourde, mais énergique, couvait partout, car la révolution n'avait pas été faite au profit particulier de personne, même de Bolivar : on avait voulu être non seulement indépendants, mais libres. Profitant de ce malaise, Paez montrait des velléités d'indépendance au Venezuela, où Bolivar ne fut jamais très populaire. Cependant, à son retour du Pérou, le libérateur voulant démentir tous les bruits fâcheux qui couraient sur lui, parcourut la Colombie, et il alla jusqu'à Caracas où il se montra fort indulgent et presque faible envers Paez. Il ne parvint néanmoins pas à calmer les esprits, et révolté par cette injustice, poussé par ses amis et forcé aussi par les événements, il eut le tort d'accepter la dictature que ses partisans lui offraient comme la seule planche du salut.

Les peuples avaient demandé avec instance la réforme de la Constitution : les idées fédéralistes avaient fait un grand chemin dans l'opinion, et nul doute qu'une constitution fédérale semblable à celle des États-Unis eût seule pu maintenir dans le même faisceau les populations diverses qui composaient l'ancienne Colombie. Mais, Bolivar, d'habitude si profond politique, si prévoyant toujours, était l'ennemi juré de cette forme de gouvernement, dont il ne voulait même pas entendre parler. Le chef de l'opposition était Santander, et il est à remarquer cependant, que, celui-ci qui avait gouverné en réalité le pays pendant les sept dernières années, n'eut

pas un seul instant l'idée de retenir indûment le pouvoir alors que Bolivar entraînait dans le pays.

Une Convention fut convoquée, et la ville d'Ocana fut le lieu de sa réunion. Elle s'y installa le 7 août 1828 ; mais les fédéralistes y étant en majorité, les députés partisans de Bolivar se retirèrent sans songer à la grande responsabilité dont ils chargeaient leur chef, qui fut accusé, naturellement, d'avoir dissous la Convention. Le conseil des ministres investit alors le libérateur de pouvoirs extraordinaires et le régime dictatorial fut proclamé. Dans cette situation, quelques jeunes gens, républicains convaincus, qui croyaient voir en Bolivar le seul obstacle à l'établissement définitif d'un gouvernement libéral et progressiste, conçurent le projet criminel d'assassiner le dictateur, et le mirent à exécution dans la nuit du 26 septembre de cette même année. Heureusement, Bolivar put s'échapper des mains des conspirateurs et, sautant par un balcon du palais présidentiel, se cacher sous l'arche d'un pont, d'où le retira le général Cordova, qui, à la tête d'un bataillon, le cherchait avec la plus grande anxiété. Cet attentat ne fit du reste que raffermir la popularité de Bolivar, déjà assez ébranlée ; mais, au lieu d'en profiter, lui qui pouvait tout, il se laissa entraîner par des amis violents à des mesures de rigueur et fit fusiller la plupart des conspirateurs, parmi lesquels on comptait un jeune homme de seize ans et le général Padilla, le premier marin de la République, surnommé avec raison le Nelson colombien. Le général Santander fut aussi emprisonné et jugé comme complice de cet acte criminel, ce qui ne put pas être prouvé, et condamné à mort. Heureusement pour la gloire de Bolivar, celui-ci commua la peine de mort en prison perpétuelle dans un fort, où Santander fut enfermé.

De leur côté, les Péruviens, oubliant des grands services qu'ils devaient à la Colombie, lui avaient déclaré la guerre et envahirent son territoire. Ce fut le maréchal Sucre, de retour de la Bolivie (république qu'il avait fondée et qui l'avait récompensé de ses efforts par la plus noire ingratitude), qui se chargea de les châtier au *Portete de Tarqui*, où il remporta, le 26 février 1829, à la tête de quatre mille Colombiens, une victoire complète sur l'armée péruvienne commandée par le maréchal La Mar et forte de huit mille hommes.

Les affaires publiques en Colombie allaient de mal en pis. Dans le Cauca, les généraux Lopez et Obando s'étaient insurgés contre la Dictature. Plus tard, ce fut le tour du brave Cordova, qui leva l'étendard de la révolte à Antioquia. La première de ces deux insurrections n'eut pas de suites pour le moment, en raison de la guerre qui éclata contre le Pérou ; la seconde fut vaincue par l'armée du gouvernement sous les ordres du Général O'Leary, et le héros d'Ayacucho fut lâchement assassiné par un officier irlandais, Hand, après la victoire. Le grand maréchal Sucre, qui se rendait à Quito, où il devait prendre possession du gouvernement des provinces du sud, fut également assassiné en chemin¹. Bolivar, accablé de tristesse, voyant son impuissance à empêcher la ruine de cette grande république qui avait été le rêve de sa vie, avait renoncé à la dictature et se trouvait à Carthagène en attendant une occasion favorable de s'embarquer pour l'Europe, lorsqu'il éprouva les premières atteintes du mal qui devait le tuer.

M. JOAQUIN MOSQUERA (de Popayan) et le général Domingo Caycedo furent nommés président et vice-président de la République, en 1830 ; mais ils n'exercèrent point longtemps leurs fonctions, ayant été renversés par le général RAFAEL URDANETA, qui, se mettant à la tête d'une insurrection militaire, ne fit qu'aggraver le mal et créer ainsi comme Paez, Florez et autres un précédent funeste pour l'avenir. Bolivar, à qui il offrit de nouveau la dictature, la refusa net, ne voulant pas, disait-il, se poser en chef d'une insurrection contre le gouvernement légitime de la République. Ce fut là le dernier acte politique du grand homme : le 17 décembre 1830, il mourut à Sainte-Marthe, l'âme pleine d'amertume et avec la triste conviction que sa mort serait le signal du démembrement de la Colombie. Et il en fut ainsi : avec la mort de Bolivar devait finir l'histoire de cette glorieuse et grande République qui sut donner la liberté à tout un continent.

Les libérateurs devaient, en effet, démembrement, l'ancienne Colombie ; le général Paez, mandé à la barre du Congrès, s'insurgea contre lui, convoqua à son tour une assemblée des provinces du Venezuela qui, après avoir mis le général

1. Par une coïncidence étrange, tous les généraux qui commandèrent en chef à Ayacucho, tant Espagnols que patriotes, sont morts assassinés. Sucre et Cordova, en Amérique ; Cantérac et Monet, en Espagne.

Bolívar hors la loi, et presque à prix sa tête, comme s'il s'agissait d'un bandit, proclama, finalement, la séparation du Venezuela. Dans les provinces de l'Équateur, le général Florez, de son côté, se proclamait le chef d'une république indépendante aussi. Seul, le Congrès général, réuni à Bogota, se montra digne de la grande nation qu'il représentait. Il avait conservé tous ses honneurs à Bolívar et lui avait assigné une rente viagère de 30,000 piastres ; il avait envoyé des commissions de paix partout et mérita par la sagesse et la dignité de sa conduite, au milieu de ces circonstances difficiles, le surnom d'*admirable* que lui a décerné l'histoire.

Le général Urdaneta fut promptement renversé par la contre-révolution à laquelle étaient les généraux Lopez et Obando, et les provinces qui restaient encore sous le drapeau colombien durent songer à se reconstituer sur d'autres bases.

La réaction contre les idées de rigoureuse centralisation et de gouvernement fort était si puissante, le désir de la paix si grand, on était tellement rassasié des gloires militaires que, dans la reconstitution de la République on alla même jusqu'à oublier ce glorieux nom de *Colombie* (que nous ne devons reprendre que plus tard), et les départements du Centre : Boyaca, Cundinamarca, l'Isthme, Magdalena et Cauca formèrent la République de la *Nouvelle-Grenade*. Ceux du nord : Orinoco, Venezuela, Apure et Zulia formèrent celle de *Venezuela* ; et, enfin ceux du sud ; Equateur, Azuay et Guayas, celle de l'*Équateur*.

NOUVELLE-GRENADE (1831-1861)

Le général DOMINGO CAYCEDO (de Bogota), vice-président, exerça le pouvoir exécutif jusqu'à la réunion de la Convention, qui nomma pour lui succéder *ad interim* le général José Maria Obando (de Popayan). Cependant, aux élections générales qui eurent lieu peu après, ce fut le général FRANCISCO DE PAULA SANTANDER (de Cucuta) qui, quoique absent alors en Europe, fut élu président, et le docteur José Ignacio de Marquez, vice-président pour la période de 1833 à 1837.

Le général Santander organisa la République, donna une grande impulsion à l'instruction primaire et à l'instruction secondaire auxquelles il appliqua le produit des biens de certains couvents. Enfin, par ses talents administratifs et son respect des lois, qualités si extrêmement rares dans ces temps de lutte, il mérite d'occuper une des places les plus distinguées parmi tous ces militaires qui, une fois la guerre finie, crurent, pour la plupart, que la révolution n'avait été faite qu'à leur profit.

Le docteur JOSÉ IGNACIO DE MARQUEZ (de Boyaca) fut président et le général Domingo Caycedo, vice-président de 1837 à 1841. La suppression des couvents des Minimes, qui eut lieu sous cette administration, fut la cause d'une guerre civile désastreuse. Les deux partis politiques qui se sont disputé le pouvoir en Colombie depuis lors, commencèrent à se dessiner clairement et le triomphe du parti conservateur porta à la présidence le général PEDRO ALCANTARA HERRAN (de Bogota), et à la vice-présidence le docteur José Joaquín Gori (1844-45).

Cette administration, pendant laquelle prit fin la guerre civile de 1840, n'est remarquable que par la publication de la *Recopilacion Granadina*, ou Recueil des lois, paru en 1843, sous la direction de M. Lino de Pombo, et pour avoir rappelé les jésuites, qui n'étaient pas revenus dans le pays, depuis leur expulsion sous Charles III, cent ans auparavant.

Le général TOMAS C. DE MOSQUERA (de Popayan) président, et M. le docteur Rufino Cuervo, vice-président (1845-1849). Ce fut une administration très remarquable à cause des progrès réalisés, tels que le tracé d'une route carrossable de Bogota au Rio Magdalena ; l'organisation de l'École militaire, fondée avec des professeurs très distingués tels, par exemple, que M. Bergeron, le savant ingénieur français. On jeta, en outre, les fondements du superbe capitole de Bogota ; la première statue érigée en Amérique à Bolívar, fut inaugurée, et la navigation par vapeur du Rio Magdalena, puissamment encouragée, fut établie assez régulièrement.

Le général JOSÉ HILARIO LOPEZ (de Popayan), président, et M. José de Obaldia (de Panama), vice-président (1849-1853). Le progrès des idées libérales, qui avait souffert un temps d'arrêt pendant les administrations Marquez et Herran, avait atteint un certain développement sous l'administration progressiste du général Mosquera et ce mouvement d'opinion

1. En Colombie, le titre de *docteur* n'est pas exclusivement réservé aux médecins ; les juristes sont aussi des « Docteurs », le grade de *licencié* ayant été supprimé.

porta au pouvoir le général Lopez, adversaire politique de ce dernier. Il réalisa presque toutes les grandes réformes que l'opinion réclamait depuis longtemps ; il abolit l'esclavage, supprima la peine de mort pour les délits politiques, établit le jury, donna une certaine liberté à la presse, abolit quelques impôts odieux, tels que les *estancos* sur le tabac, sur l'eau-de-vie, etc., déclara libre la navigation de nos fleuves limitrophes et intérieurs, et signa le contrat pour la construction d'un chemin de fer à Panama. L'expulsion des jésuites, et autres événements qui furent le contre-coup de la Révolution française de 1848, provoquèrent une nouvelle guerre civile en 1851, dans laquelle le gouvernement demeura d'ailleurs victorieux.

Le général JOSÉ MARIA OBANDO (de Popayan), président, et le docteur Manuel M. Mallarino (de Caly), vice-président, (1853-1857). En 1854, une insurrection militaire, à la tête de laquelle était le général José M. Melo, que l'on supposait d'accord avec le président, éclata dans la capitale, le 17 avril. Le président fut mis en prison et le général Melo voulut exercer la dictature ; mais le pays s'étant levé en masse contre l'usurpateur, la dictature fut vaincue après une campagne de six mois, et le président et ses complices furent jugés par le Sénat et bannis pour un certain temps. En attendant, MM. d'Obaldia, le général Tomas Herrera et enfin, le docteur Mallarino (1855), élus par le Congrès, exercèrent tour à tour le pouvoir exécutif. L'esprit de conciliation et de tolérance qui présida aux actes de l'administration Mallarino l'a fait placer, à juste titre, en première ligne parmi toutes celles qui ont le plus contribué au maintien de la paix publique et au progrès du pays.

Le docteur MARIANO OSPINA RODRIGUEZ (de Cundinamarca) président de 1857 à 1861. La vice-présidence ayant été supprimée, c'était le plus âgé des secrétaires d'Etat ou, au besoin, le Procureur général de la République qui remplaçait le président.

Après plusieurs essais de république unitaire, consignés dans les constitutions de 1833, 1843 et 1853, les idées décentralisatrices avaient fini par avoir le dessus. Le projet d'organiser le pays sous la forme républicaine fédérale, si cher aux premiers chefs de la révolution de 1810, reçut enfin son application dans la Constitution de 1858, qui établissait la *Confédération Grenadine*. Mais les traditions du gouvernement central ne pouvaient pas se perdre aussi facilement, et l'intervention du gouvernement général dans les affaires locales de l'Etat de Santander occasionna un conflit dans lequel le dernier succomba après quelques combats. Ce triomphe du président Ospina causa, toutefois, un tel mécontentement dans le pays, que des mouvements révolutionnaires éclatèrent simultanément à Cartagena et dans le Cauca. Obando et Mosquera, s'étant mis à la tête des libéraux, entreprirent une campagne contre le président Ospina, laquelle eut pour résultat la prise de la capitale, le 18 juillet 1861.

La période administrative pour laquelle le président Ospina avait été nommé ayant pris fin le 31 mars 1861, MM. le docteur Ignacio Gutierrez Vergara et Bartolomé Calvo, le premier comme doyen d'âge des secrétaires d'Etat et le second comme procureur général de la République, exercèrent pendant quelques mois le pouvoir exécutif national.

Sur ces entrefaites, le Président de la République de l'Équateur, le général GARCIA MORENO, profitant de la guerre civile qui ensanglantait le pays et voulant s'annexer une partie de notre territoire, envahit la province de Pasto avec une armée ; mais elle fut complètement défaite à Tulcan, le 31 juillet 1861, par celle que commandait M. Julio Arboléda, chef des conservateurs du Cauca.

(à suivre)

RICARDO S. PEREIRA.

Encore le Honduras et l'arbitrage.

Nous lisons dans le journal *Les États-Unis d'Europe* du 9 de ce mois :

Deux petites Républiques de l'Amérique du Sud donnent un exemple qui fait honte non seulement aux États européens, mais à la grande République américaine elle-même. Le Honduras et les États-Unis de Colombie ont signé entre eux le premier traité d'arbitrage permanent que l'histoire ait encore enregistré. Le congrès du Honduras a ratifié ce traité le cinq mars dernier, et dès le lendemain un décret du président de la République, M. Marco A. Soto, le rendait exécutoire. La *Revue Sud-Américaine* du 1^{er} juin fait suivre la publication de ce traité d'une heureuse nouvelle ; elle annonce l'intention où sont plusieurs États de réunir à Paris un Congrès de plénipotentiaires

représentant les principaux gouvernements de l'Amérique latine, dont l'objet serait de faire enfin passer dans la pratique ce principe de l'arbitrage international autour duquel les nations de la vieille Europe s'épuisent depuis vingt ans en vœux stériles. Nous applaudissons.

Nous sommes heureux de consigner les applaudissements d'un organe aussi compétent de la presse européenne et nous nous empressons de remercier notre éminent confrère de son concours obligeant.

République Argentine

Message du pouvoir exécutif national, lu par le président de la République, Général Julio A. Roca, à l'ouverture du Congrès, le 4 mai 1883.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

C'est la première fois qu'il est donné à un Président de la République d'ouvrir le Parlement Argentin dans une époque aussi calme et aussi prospère que celle que nous traversons.

Toutes nos forces vives du pays, toutes les sources de richesses qu'il renferme se développent avec une force extraordinaire, sous l'égide du crédit et de la confiance générale.

A l'abri des chocs, des violences et des bouleversements du passé, nous recueillons les fruits de la paix intérieure, de la consolidation du gouvernement national, de la marche régulière de l'administration, de l'exercice libre et circonspect de nos institutions, de l'harmonie et de la cordialité sur lesquelles reposent nos relations avec les autres puissances.

Nous sommes entrés en plein dans la bonne voie, bien qu'il y ait des esprits jaloux qui prétendent apercevoir des nuages dans un horizon serein et qui ne veulent pas se rendre à l'évidence. Ceux-là sont comme les trainards que toutes les colonnes en marche — qu'on les désigne sous le nom des légions, qu'on les appelle peuples, races ou humanité — sèment sur la route qu'elles parcourent.

Si, malgré nos chutes fréquentes sur ce chemin de la croix de notre organisation, chemin par lequel passent ou ont passé toutes les grandes nations, nous nous sommes chaque fois relevés, plus forts, plus vivaces et remplis d'une plus grande confiance en l'avenir, où n'arriverons-nous pas s'il nous est possible de nous maintenir dans cette situation pendant une dizaine d'années encore !

Réalisons ce programme, et bientôt la lumière qui commence à briller sur la République se convertira en un foyer lumineux, dont les rayons annonceront au monde entier qu'il existe, à l'extrême sud du Continent Américain et occupant un territoire quatre fois plus étendu et non moins fertile que celui de la France, une nation ouverte à tous les courants de l'esprit, sans castes, sans préoccupations religieuses ou sociales, — nouveau temple élevé sur la surface de la terre pour la consécration de toutes les libertés et de tous les droits de l'homme.

Le mouvement administratif augmente en raison directe de notre développement, de telle sorte qu'il est impossible de résumer dans ce Message tous les événements de l'année.

J'essaierai seulement de vous donner une idée de ce qui s'est fait de notable, en laissant aux Ministres le soin de vous en présenter le détail dans leurs mémoires respectifs.

INTÉRIEUR.

Aucun désordre ne s'est produit dans la République et n'est venu troubler le fonctionnement des pouvoirs publics, nationaux et provinciaux.

Vous recevrez prochainement le rapport qui traite des incidents de Santiago del Estero, incidents amenés, après la clôture de vos séances, par l'élection du Gouverneur, et qui ont donné lieu, de la part d'une des Législatures qui se disputaient la légalité, à une demande d'intervention à laquelle le pouvoir exécutif n'a pas donné suite parce qu'il ne s'est pas cru autorisé à le faire légalement.

CAPITALE

Buenos-Aires aura bientôt sa Municipalité nommée par

le peuple et dotée des attributions et des facultés que lui confère la loi du 1^{er} novembre 1882.

Cette municipalité votera son budget, établira ses ressources, nommera ses employés et administrera les intérêts locaux. Elle aura la direction de tout ce qui se rattache à l'hygiène, à l'ornement, à la voirie, en un mot, de tout ce qui a trait aux améliorations et à l'embellissement de la capitale de la Nation.

Le pouvoir exécutif, usant de l'autorisation que lui accorde la loi précitée, a fixé l'époque des élections municipales qui ont eu lieu sans qu'aucun obstacle vint entraver la manifestation de la volonté populaire.

En vous rendant compte de ce fait, il est juste de mentionner les services prêtés par la Commission Municipale dont le mandat vient d'expirer, et de recommander à votre considération le Président et les autres citoyens qui la composent.

Le zèle avec lequel ils ont veillé sur les intérêts du Municipio est digne d'éloges. Grâce à leur administration sage et prévoyante, ils ont pu réaliser de grandes choses sans créer de nouveaux impôts et sans employer d'autres éléments que ceux qui leur avaient été laissés par une Municipalité tombée dans le discrédit.

Vous en avez les preuves sous vos yeux : d'un côté, la construction des hôpitaux de San-Roque et de las Mercedes, de l'Asile des Mendiants, la restauration de l'hôpital Buenos-Aires ; de l'autre, le pavage et l'empierrement de cent quatre-vingt-six *cuastras*, l'extension donnée à l'éclairage public, la propreté des rues, la construction de la promenade de la Recoleta et beaucoup d'autres travaux utiles et nécessaires, dont la population entière a salué l'accomplissement avec une véritable satisfaction.

Les recettes de la Municipalité se sont élevées à \$ 1,866,200, dépassant ainsi de plus de \$ 500,000 les prévisions du budget dont le chiffre n'atteignait que \$ 1,249,480.

En outre la Commission municipale, après avoir payé toutes ses dépenses et fait le premier service des bons qu'elle avait été autorisée à émettre par la loi du 30 novembre 1882, laisse en caisse un excédant de \$ 176,792.

Nous devons souhaiter de voir la nouvelle Municipalité s'inspirer d'aussi louables et honorables antécédents.

Puisque je parle de la capitale, il m'est impossible de passer outre sans consacrer quelques paroles à ses importants travaux de salubrité.

On avait dû les suspendre pour des motifs que vous connaissez. Dans l'intérêt de la santé publique il a fallu bientôt songer à les reprendre.

Les conditions de la construction posées par la direction des travaux vous ont été communiquées l'an passé et publiées ensuite dans les principaux journaux d'Europe et d'Amérique. Arrêté un instant par des difficultés sérieuses, le Pouvoir Exécutif vient d'accepter la proposition qu'il a jugée la plus convenable pour les intérêts de l'Etat.

Avant peu, donc, ces travaux, réclamés avec tant d'insistance et dont l'utilité ne peut être contestée, seront entièrement terminés. La population aura de l'eau salubre en abondance ; la ville n'aura plus rien à désirer sous le rapport de la propreté ; les immondices cesseront de constituer un danger permanent pour la santé publique, et la capitale de la République possédera un des systèmes d'égouts et d'eaux courantes les plus complets du monde civilisé.

CHEMINS DE FER

Quatorze mille cinq cents ouvriers sont employés sur les dix voies ferrées nationales, provinciales ou appartenant à des entreprises particulières, qui se construisent actuellement dans le pays.

Ces chiffres seuls démontrent les progrès que nous réalisons au point de vue des moyens de transport et de communication. Et pourtant tout cela est insuffisant pour faire face aux exigences du présent.

Partout où pénètre le chemin de fer, la production, le commerce et la population augmentent. C'est pour cela que les Provinces réclament avec tant d'instance cet agent de richesse, et l'activité des ingénieurs ne suffit pas à les satisfaire. Vous en aurez bientôt la preuve ici même.

Le chemin de fer central Nord a produit pendant l'exercice 1881 la somme de \$ 593,018. En 1882, ce chiffre s'est élevé à \$ 819,610, ce qui donne une augmentation de \$ 226,592. Même remarque à faire pour les marchandises, dont le trafic s'est accru de 19,000 tonnes.

De grandes améliorations sont apportées tous les jours sur cette ligne qui augmente et perfectionne son matériel

roulant. On active par tous les moyens possibles les travaux de prolongement jusqu'à Salta et tous les éléments nécessaires on été réunis à cet effet.

La nature du sol et le manque de bras et de moyens de transport rendaient les travaux difficiles à la sortie de Tucuman. Ces difficultés ont été vaincues en grande partie, et l'œuvre se poursuit activement. A la date du 1^{er} avril trois mille deux cents ouvriers étaient employés à la construction de la voie. Dans le cours de l'année 1882 seulement, on a déplacé près de 1 million de mètres cubes de terre.

On ne saurait trop faire pour accélérer l'achèvement de ce chemin de fer d'une importance capitale pour la prospérité du pays, et c'est dans ce but que M. le Ministre de l'Intérieur, accompagné de quelques ingénieurs d'une capacité reconnue, est allé inspecter les travaux.

Les études du tracé sont terminées jusqu'à San José de Metan. Elles sont commencées sur la ligne qui doit relier ce dernier point avec Jujuy.

Le Pouvoir Exécutif a résolu d'inviter le gouvernement bolivien à faire pratiquer en commun les études nécessaires pour prolonger le chemin de fer du Nord jusqu'aux villes principales de la Bolivie.

Les relations que nous maintenons avec cette République voisine et l'importance des transactions commerciales qui se font entre les deux pays, conseillent la prompte réalisation de ce projet.

Malgré la pénurie de machines et de wagons qui commencent à peine de nous arriver d'Europe et du Nord-Amérique, les recettes du Chemin de fer des Andes en 1882 ont dépassé de 49.83 0/0 celles de 1881. Les travaux de construction sont très avancés : la ligne a déjà franchi les frontières de la Province de San Luis, et je puis vous assurer que, grâce au zèle et à l'intelligence vraiment recommandables du directeur général des travaux, elle arrivera au pied des Andes dans les premiers jours de l'année prochaine.

Mille terrassiers sont occupés à l'embranchement de Santiago dont les travaux ont commencé vers la fin de l'année dernière.

Les chemins de fer garantis par la Nation, le Central Argentin, celui de Campana et celui de l'Est, ont augmenté considérablement leur trafic, principalement le premier, dont le matériel roulant ne peut arriver à satisfaire aux demandes du commerce et de l'industrie, à tel point que les provinces desservies par cette grande voie se plaignent de son insuffisance.

On a commencé par les deux extrémités de la ligne la construction du chemin de fer transandin qui va de Mercedes, dans la Province de Buenos-Aires, à Mercedes de San Luis, à travers une succession non interrompue de plaines magnifiques dont les Indiens faisaient, il y a peu de temps encore, le théâtre de leurs exploits.

Les études des chemins de fer de la Rioja et Catamarca sont achevées depuis le Recreo jusqu'à Chumbicha et se poursuivent activement. J'espère que cette année vous voudrez bien voter les fonds nécessaires pour que l'on puisse commencer les travaux.

La Province de Buenos-Aires a donné une grande impulsion au prolongement de ses voies ferrées qui se dirigent vers tous les points extrêmes de son territoire.

La Province de Santa Fé a commencé, avec les fonds dont elle dispose et son crédit, la construction de deux lignes qui, partant du Rosario, doivent s'étendre à travers ses nombreuses colonies.

Il faut espérer que le gouvernement sera secondé dans ses efforts par les particuliers, grâce à l'esprit d'entreprise qui commence à se réveiller parmi nous.

PORTS.

Les travaux de canalisation du Riachuelo de Barracas se poursuivent avec le même zèle et la même activité que ceux des chemins de fer.

Les résultats satisfaisants qui ont été obtenus démontrent la facilité avec laquelle on peut résoudre la question du port de Buenos-Aires. Il n'y a déjà plus de doutes à ce sujet. L'expérience est venue confirmer les hypothèses de la science.

Le 25 janvier, le vapeur *Italia*, de mille cent vingt tonnes de registre, est entré dans le Riachuelo. Deux heures après les immigrants qui venaient à son bord étaient rendus à l'Asile.

Dans un an le canal aura une profondeur suffisante pour donner accès à des navires calant vingt pieds, mais il

sera nécessaire de l'agrandir pour qu'il puisse loger tous les bâtiments qui se dirigeront sur cette rive du Rio de la Plata.

Le Pouvoir Exécutif s'occupe actuellement de régler ces travaux, dont l'utilité devient de plus en plus incontestable, d'après les termes de la loi sur les ports que vous avez élaborée l'année dernière, et s'il est possible d'arriver à un arrangement qui ne compromette pas les intérêts de l'Etat, il soumettra à votre approbation, pendant la session qui s'ouvre aujourd'hui, un projet définitif pour que l'œuvre commencée soit continuée sur le même pied.

CHEMINS, PONTS ET AUTRES TRAVAUX PUBLICS.

Les routes qui existent actuellement sont bien entretenues.

Le chemin qui conduit de Jujuy à la Quiaca sera rectifié, et l'on achèvera la route connue sous le nom de Quebrada del Toro, dans la Province de Salta.

Le pont construit sur le Rio Salí, et dont le coût s'élève à la somme de \$ 151,304, a été livré au service public.

Des instructions ont été données pour activer les travaux du pont qu'on bâtit sur le rio Desaguadero et pour préparer la construction de celui qui doit traverser le rio Gualeguay dans la Province d'Entre-Rios.

Le môle et le chemin de fer du port du Rosario sont en voie d'exécution. Le Pouvoir Exécutif a mis les entrepreneurs dans l'obligation de remplir, dans les délais fixés, toutes les clauses de leur contrat. En effet, retarder l'exécution d'une entreprise de cette importance serait porter un grand préjudice au commerce de la République.

Parmi les autres travaux qui sont poussés avec activité on peut citer ceux du port de Santa Fé et du rio de San Juan, le canal qui doit amener les eaux de Funes à San Luis, l'agrandissement de la maison du Gouvernement, la construction des bâtiments de l'Académie des Sciences de Cordoba et celle du môle de Zarate.

Les édifices publics, si nécessaires pour la bonne administration, nous font absolument défaut, et la Nation dépense en loyers des sommes considérables qui augmentent, chaque année, en raison directe des progrès réalisés par le pays.

Il est indispensable d'autoriser la construction de quelques uns de ces édifices, et le Ministre de l'Intérieur est chargé de vous présenter les plans et les devis de ceux dont le défaut se fait plus vivement sentir, tels que : le Palais du Gouvernement, celui du Congrès, l'Hôpital général des femmes de l'Asile des immigrants.

Il importe aussi de construire des bâtiments spéciaux pour la police, pour le service des postes sur le littoral, et, dans la Capitale, pour les commissaires et pour les juges de paix.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Le développement des communications postales et télégraphiques continue. Pendant l'année dernière les divers bureaux ont reçu ou expédié 17,757,610 pièces, entre lettres, imprimés et dépêches.

La cinquième partie de cette correspondance a été échangée avec l'étranger; l'augmentation est de 20 0/0 sur les chiffres de 1881.

On a créé de nouvelles estafettes dans diverses provinces; on a augmenté les lignes de messageries et de courriers à cheval et l'on propose dans le budget pour l'année prochaine l'établissement de nouveaux bureaux afin de faciliter le service postal dans toute la République.

Les recettes de l'administration des Postes en 1882 ont été de \$ 174,066 soit un excédant de \$ 46,827 sur les chiffres de 1881.

Pendant l'année dernière les bureaux télégraphiques de la nation ont transmis 438,090 dépêches, ce qui donne une augmentation de 18 0/0 environ sur le mouvement constaté en 1881.

On a construit les lignes suivantes :

De Patagones à l'embouchure du Rio Negro.

De Bahia Blanca au port du même nom.

De Buenos-Aires à Quilmes.

De Federacion à Paso de los Libres.

De Paso de los Libres à Uruguayana.

De Santa Fé à Puerto Gomez.

De Paso de los Libres à Santo Tomé.

Ces nouvelles lignes donnent un total de 468 kilomètres.

Par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères

on a signé une convention avec la République Orientale de l'Uruguay pour relier les lignes télégraphiques des deux pays.

Suivant la convention passée avec la Bolivie, on a livré les matériaux nécessaires pour la construction de la ligne entre Tupiza et Potosi.

Les lignes argentines ont été réunies à celle du Brésil à l'Uruguayana, ce que établit une nouvelle communication avec Rio de Janeiro et l'Europe.

De nouveaux bureaux ont été ouverts au service public et les recettes du télégraphe pendant l'année 1882 se sont élevées à \$ 271,051, ce qui donne un excédant de \$ 48,617 sur les recettes de 1881.

Le Pouvoir Exécutif appelle tout particulièrement votre attention sur le projet de loi qu'il a présenté l'année dernière et qui tend à abolir la franchise postale et télégraphique.

TERRES PUBLIQUES

Dès que la loi de novembre 1882 autorisant l'aliénation de terres nationales fut promulguée, le Pouvoir Exécutif prit les dispositions nécessaires pour préparer la vente de ces terres.

Il a continué à faire pratiquer la mensuration des terres de la Pampa destinées à l'amortissement des titres de l'emprunt souscrit en 1878 pour la translation de la frontière au Rio Negro.

Le rapport du département des ingénieurs apprend qu'on a déjà approuvé les mensurations correspondant à 5,438 lieues.

On a effectué en outre la mensuration des terrains de la cinquième section de Buenos-Aires.

On pratique également, dans le triangle formé par les rios Limay et Neuquen, la mensuration de 800 lieues carrées, et l'on a terminé celle des terres de la rive sud du Rio Negro, depuis son embouchure jusqu'aux environs de l'île de Choele Choele.

On a ordonné aussi la mensuration de cent lieues carrées dans le Chaco et leur division en lots ayant les dimensions prescrites par la loi.

Lorsque ces opérations seront terminées, ceux qui désirent acheter des terres les trouveront dans les conditions requises pour les industries qu'ils veulent y établir.

GOUVERNEMENT DES MISSIONS

Les rapports reçus du gouvernement des Missions justifient l'opinion qu'on a toujours eue sur la richesse de cette région.

Sa population est actuellement de 8,000 habitants, et l'administration qui fonctionne contribue à améliorer les conditions de ce territoire; on organise des conseils municipaux dans les villes principales, et l'on établit des écoles primaires.

La culture de la canne à sucre, du coton, du riz, du tabac, du maïs et d'autres produits, ainsi que l'exploitation des bois précieux qui abondent dans cette partie de la République, sont dès aujourd'hui une garantie certaine de sa prospérité future.

Le Pouvoir Exécutif se préoccupe d'augmenter les moyens de communication à vapeur, de donner plus d'extension au réseau télégraphique, d'ouvrir des routes et de construire des ponts sur les nombreux cours d'eau qui sillonnent ce territoire si fertile.

GOUVERNEMENT DU CHACO

Le développement de la population du Chaco est visible. Les terrains de cette région commencent à éveiller l'intérêt et l'on s'empresse de demander l'autorisation d'exploiter les bois et la concession de grandes superficies pour se livrer à l'élevage du bétail.

Comme dans les Missions, la culture de la canne à sucre et d'autres produits donne d'excellents résultats.

L'immense superficie du Chaco exige la réforme de l'organisation administrative actuelle.

Les colonies qui y sont établies réclament également cette réforme, car bien que le fonctionnaire qui gouverne ce territoire fasse preuve du plus grand zèle, son action ne peut s'étendre efficacement sur une aussi vaste étendue de terrain.

GOUVERNEMENT DE LA PATAGONIE

La Patagonie, autrefois déserte, commence à ressentir les bienfaits de la consolidation de la paix générale et à recueillir les fruits de la suppression de l'Indien.

Sa population augmente et un conseil scolaire dirige l'éducation des enfants qui fréquentent six écoles. Les régimes judiciaire et municipal sont confiés à un juge de paix et à une municipalité qu'on renouvelle chaque année.

L'élève du bétail s'étend dans le district de Biedma et l'on a ordonné le tracé de quatre colonies sur les deux rives du Rio Negro; on a choisi à cet effet les terrains qui réunissent les conditions nécessaires pour favoriser l'agriculture.

Si l'on veut activer le développement de la population en Patagonie, il faut établir un service régulier de navigation desservant les côtes australes jusqu'à la Terre de Feu et l'île des Etats. La somme votée pour ce service dans le budget de cette année est insuffisante. Le ministre de l'intérieur est chargé de solliciter l'augmentation de ce chapitre afin de pouvoir atteindre utilement le but qu'on se propose.

Je dois mentionner ici l'urgence d'une loi qui détermine le mode de gouvernement des territoires nationaux et en fixe les limites. L'extension de quelques-uns de ces territoires est un véritable obstacle à une bonne administration; il est donc indispensable de les diviser et de marquer dès aujourd'hui l'étendue qu'ils devront avoir lorsqu'ils seront convertis en Etats autonomes.

Le ministre de l'intérieur vous présentera un projet dans ce but.

IMMIGRATION

Quoique l'immigration n'ait pas encore atteint le chiffre sur lequel nous sommes en droit de compter grâce aux excellentes conditions que la République offre sous tous les points de vue, le progrès constaté pendant l'année dernière est cependant notable.

En 1881 il était entré 32,817 immigrants; en 1882 nous en avons reçu 51,503, soit 18,686 de plus que l'année précédente.

Nous devons faire remarquer que les immigrants — dont la majeure partie sont des agriculteurs — se portent vers l'intérieur. Un courant inattendu s'est dirigé vers Bahia Blanca, port très important sur l'Atlantique et qui, par sa position, adossé à un territoire vaste et fertile qui ne saurait trouver un meilleur débouché pour ses produits, est appelé à être, dans peu de temps, l'un de nos plus grands centres commerciaux.

Cette marche en avant de l'immigration est absolument spontanée, car le Pouvoir Exécutif n'a pu disposer des ressources nécessaires pour lui donner une plus grande impulsion.

Lorsque nous saurons quelle somme on peut affecter pour atteindre ce but, lorsque nous aurons mis en pratique les projets de propagande que vous avez approuvés l'an dernier, lorsqu'on nous connaîtra davantage et mieux dans ces grandes pépinières humaines d'Europe, lorsqu'on saura que nous offrons de la terre à des conditions avantageuses, et lorsqu'on sera bien convaincu que la paix dont nous jouissons ne peut plus être troublée, les immigrants afflueront en masses compactes, et quel que soit leur nombre, ils trouveront toujours un vaste espace pour déployer leur activité, et une généreuse compensation pour leur travail.

COLONISATION

Nous avons protégé la colonisation dans la mesure des ressources que le budget met à notre disposition, mais ces ressources sont insuffisantes et il convient de les augmenter.

La mensuration de plusieurs colonies est terminée; la même opération se pratique sur plusieurs points; on a ordonné la délimitation de deux colonies sur les versants des Andes, quatre en Patagonie et trois dans les Missions.

La province de Santa-Fé se maintient à l'avant-garde de la colonisation; elle a présentement 68 colonies dont la population est de 55,143 habitants, qui ont produit l'an passé plus d'un million de fanègues de blé.

L'Entre-Rios compte 17 colonies ayant 9,905 habitants. Les gouvernements des autres provinces commencent à s'occuper sérieusement de la colonisation de leurs terres désertes. Cordoba a mis à la disposition du gouvernement national 8 lieues mesurées dans le Département du Rio Cuarto.

Le moment s'approche où nous pourrions envoyer des plans exacts, et offrir dans les centres d'émigration des lots de terre situés sur tous les points de la République et où les nouveaux colons pourront choisir ceux qui leur paraîtront les plus propres à leurs aptitudes et à leur tempérament.

(A suivre.)

Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Nous publions autre part le message du Président Roca.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur ce remarquable document; il est digne d'être lu et d'être analysé; s'il y a actuellement sur la surface de la terre une nation appelée à être bientôt le pendant des progrès et des richesses des Etats-Unis, c'est à la République Argentine qu'on la trouvera.

Nous reproduisons avec plaisir les paroles suivantes de notre confrère du *Courrier de la Plata*, au sujet du message en question.

« Nous sommes en face d'un document nourri contenant une quantité de faits et de chiffres qu'on doit examiner lentement, avec l'attention qu'il mérite.

« Le président dit avec raison qu'aucun de ses prédécesseurs n'a eu à donner compte d'une situation aussi prospère, et il se complait à constater une augmentation de recettes dans toutes les branches de l'administration.

« La douane, la municipalité, les chemins de fer, la production agricole, des mines, tout est en progrès. Sans modification de tarifs, le revenu de la République doublera en sept ans.

« Le message promet une réforme radicale dans les procédés à employer pour attirer l'immigration. Il avoue franchement qu'on n'a pas, jusqu'ici, fait ce qu'il fallait pour obtenir autre chose qu'une immigration spontanée. Les autres gouvernements américains, mieux servis, arrêtent au passage les laboureurs qui cherchent un champ fertile et les artisans en quête de travail; malgré cela, quatorze mille terrassiers nivèlent les voies sur lesquelles le rail va s'étendre. N'est-ce pas la meilleure des démonstrations en faveur de ce pays!

« Le ministre des finances a eu la plus large place dans le rapport officiel. Il a eu, du reste, le rôle le plus actif dans le gouvernement. Ce régime, que les opposants désignent volontiers comme celui du sabre, est bien plutôt celui du marteau, de la charrue et de la locomotive. L'activité du peuple se révèle à chaque pas. Chaque jour voit naître une nouvelle industrie et grandir les anciennes.

« Aucune exception ne vient apporter son ombre au tableau présenté aux représentants du peuple. Le message est un résumé triomphant des progrès réalisés. Il est gros de promesses dont l'accomplissement n'est pas douteux, et il y règne une sobriété d'expression qui révèle la conviction chez celui qui parle et la certitude d'être cru par ceux qui l'écoutent.

« Les Honorables qui viennent de visiter leurs électeurs apportent, chacun de son côté, des témoignages concluants. A chaque paragraphe, ils ont rendu justice à la sincérité du message et ont reconnu que la vérité y rayonne dans tous les sens.

« L'esprit de parti a cédé la place au patriotisme et les applaudissements sont partis de tous les bancs.

« C'est pour le général Roca un triomphe complet et incontesté. »

— M. Miguel Navarro Viola a été élu Président de la Chambre nationale des députés et le D^r Delfin Gallo, Vice-Président.

— M. Santiago Luro a été élu président de la Chambre des députés de la Province de Buenos-Aires et l'on a choisi pour Vice-Présidents MM. A. Ugalde et L. Andrade.

— M. Antonio Yrazu a demandé au Congrès l'autorisation d'introduire dans le pays un certain nombre d'immigrants des provinces basques.

Aux termes du contrat qu'il propose de signer et dont la durée serait de six années, le maximum des immigrants qu'il devrait amener pendant cette période dans la République Argentine serait de 10,000 et le minimum de 6,000.

Le pétitionnaire demande en outre qu'il lui soit payé comme rémunération une somme de 12 \$ par immigrant adulte et de 6 \$ par enfant de 6 à 12 ans.

Les nouveaux arrivés seraient dirigés par ses soins sur les provinces de l'intérieur et n'auraient pas à séjourner à l'hôtel des immigrants.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Carlos Casares, ancien gouverneur de la province de Buenos-Aires et Président de la banque de cet Etat.

La société et les autorités de Buenos-Aires ont donné preuve de leur profond regret pour cette perte cruelle, s'agissant d'un citoyen éminent qui avait toujours prêté son concours à l'œuvre du progrès et de la prospérité du pays.

— Le 1^{er} mai dernier le journal *El Nacional* entrait dans sa 32^e année d'existence. C'est le plus ancien des journaux

argentins, un des plus importants organes de la presse sud-américaine. Son rédacteur en chef est actuellement le général Domingo Faustino Sarmiento, ancien Président de la République, écrivain illustre, érudit, citoyen remarquable par son caractère, par son énergie, par ses principes.

Le directeur du journal, M. Samuel Albéru, est le *right man in the right place* par excellence.

M. Domingo Lamas est le rédacteur financier du journal.

Bolivie. — Le gouvernement, ferme dans sa résolution de faire son devoir, toujours et quand même, vient de décréter une nouvelle organisation de la garde nationale.

Voici à ce sujet, une brillante et patriotique proclamation du général Campero.

« Concitoyens, le gouvernement a décrété l'organisation de la garde nationale dans tous les départements de la République. Vous n'ignorez pas que j'ai toujours considéré l'institution qu'il s'agit de rétablir comme la clef de voûte de l'édifice social, pour le maintien de l'ordre intérieur et pour la défense nationale.

« La garde nationale sera la sauvegarde de notre liberté et de notre indépendance; grâce à elle, l'ère des *pronunciamientos* sera close à jamais.

« Nous traversons aujourd'hui, mes chers lecteurs concitoyens, une période critique. Les hommes publics du Chili n'espèrent plus dans notre turbulence, ils n'ont plus foi dans l'efficacité des moyens de séduction dont ils se sont montrés si prodigues à notre égard. Non, aujourd'hui ils emploient d'autres armes, ils nous menacent d'une prochaine invasion et, pour nous vaincre plus sûrement, ils cherchent à nous affamer, car les décrets rendus à Tacna n'ont pas d'autre but.

« L'ennemi, las de lutter avec les armes de la perfidie et de la trahison, espère que la famine nous obligera à accepter une paix honteuse qu'il veut nous imposer; mais sa tactique sera déjouée une fois de plus: la Providence nous a comblés de ses biens, l'abondance règne dans le pays entier, et j'ose espérer, qu'après avoir tant souffert, en combattant pour la justice et pour le droit, le Dieu des armées nous accordera sa toute puissante protection dans les combats!!

« Le pays a aujourd'hui une armée vaillante et disciplinée, la meilleure qu'il ait eue depuis l'émancipation. La garde nationale marchera à ses côtés et je saurai les conduire toutes deux, sinon à la victoire, du moins dans le chemin de l'honneur. »

Brésil. — Le nouveau ministère brésilien est ainsi constitué: Président du conseil et ministre des finances: le sénateur Lafayette:

Ministre de l'intérieur: Maciel, député;
Ministre de la justice: Prisco Paraizo, député;
Ministre des affaires étrangères: le sénateur Soarès Brandao;

Ministre de la guerre: Rodrigues Junior, député;
Ministre de la marine: A. de Almeida Oliveira;
Ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics: Alfonso Penna, député;

Le nouveau cabinet appartient, comme le précédent, au parti libéral, mais avec une nuance un peu plus accentuée.

— L'empereur a fait le 3 mai l'ouverture de la session législative.

Voici le discours impérial:

« Messieurs les sénateurs,

« Messieurs les députés,

« Je me félicite pour la réunion de l'Assemblée Générale Législative, bien assuré que je suis que vous prêterez le concours de vos lumières et de votre patriotisme pour le développement de nos institutions et le progrès de la prospérité nationale.

« Nos relations avec les puissances étrangères continuent à être pacifiques et amicales, et je crois qu'elles se maintiendront dans cette situation, grâce à la politique internationale, droite et conciliatrice de l'Empire.

« Je déplore qu'il ne me soit pas encore donné de vous annoncer le rétablissement de la paix désirable, entre les républiques du Chili, du Pérou et de la Bolivie.

« La tranquillité publique n'a pas été troublée, excepté dans la capitale de la province de Panama, où elle a été aussitôt ramenée, grâce aux mesures prises par l'autorité et à l'appui par la majorité de la population.

« L'épidémie de variole qui a flagellé quelques provinces et la capitale de l'Empire, presque disparus; la fièvre jaune qui s'y était également manifestée est heureusement à son déclin.

« La population indigente a été secourue; des mesures ont été prises en temps pour empêcher la propagation du mal; d'autres sont encore nécessaires, et dépendent du pouvoir Législatif, qui doit établir une administration efficace de l'hygiène publique et mettre à exécution les améliorations que la capitale réclame avec urgence.

« Grâce aux moyens que vous dispensez au gouvernement le réseau des voix ferrées se développe chaque jour davantage.

« L'immigration spontanée qui s'est dirigée vers les différents ports de l'Empire ne correspond pas encore aux exigences de l'agriculture; le courant est pourtant déterminé et tend à augmenter.

J'ai le regret de vous annoncer que la baisse du prix de la principale denrée de production nationale et la mauvaise récolte dans quelques provinces du Nord, ont empêché l'accroissement des revenus publics; il y a cependant lieu d'espérer qu'après la disparition de ces causes passagères, ils reprendront leur progression régulière.

« Le gouvernement compte sur votre concours pour la réalisation des réformes que réclame l'administration publique.

« J'ai confiance que vous prêterez votre appui à la réorganisation de la magistrature dans des conditions qui lui garantissent la compétence et l'indépendance des juges; ainsi qu'à la réforme de l'administration des provinces et des communes, développant les franchises locales, de façon à ne pas porter atteinte au suprême intérêt de l'unité et de l'intégrité nationales.

« Dans presque toutes les provinces, les assemblées ont révoqué les lois qu'inconstitutionnellement elles avaient votées et qui créaient un impôt sur les produits d'importation. Pour cette raison, les provinces se sont trouvées aux prises avec une situation financière des plus précaires; ce qui rend indispensable la séparation et la division des rentes et services publics, provinciaux et municipaux.

« Le gouvernement n'a pas négligé l'instruction publique; mais celle-ci réclame une réforme radicale, dont sans aucun doute, vous vous occuperez, pénétrés qu'il n'y a pas de sujet qui soit plus digne de votre sollicitude.

« Rendant justice à vos sentiments, j'espère que vous n'oublierez pas l'extinction progressive de l'élément servil, adoptant des mesures qui déterminent sa localisation, comme d'autres qui puissent venir en aide à l'initiative particulière, d'accord en ceci avec l'esprit de la loi du 28 septembre 1871.

« La justice et les convenances publiques recommandent l'adoption de dispositions législatives qui pourvoient au sort des fonctionnaires devenus infirmes au service de l'Etat, et garantissent l'avenir de leur famille, par la création d'une Caisse de retraite obligatoire.

« Messieurs les Sénateurs,

« Messieurs les Députés,

« Interprètes de l'opinion nationale vous justifierez les espérances qui s'éveillent toujours au moment où vos travaux vont commencer.

« La session législative est ouverte. »

D. PEDRO II.

— La fièvre jaune avait commencé à diminuer d'intensité à l'approche de l'hiver.

— Nous lisons dans le « *Messenger du Brésil* » :

Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice ont assisté au mariage du comte du Barral avec M^{lle} de Paranaguá.

C'est la première fois que le souverain du Brésil assiste en qualité de témoin à un mariage entre personnes, qui ne sont pas de famille royale ou princière.

Le mariage a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, dans la chapelle du Palais Isabel à Laranjeiras.

Les futurs ont été reçus par leurs Altesses la Princesse Impériale et le Comte d'Eu qui les ont présentés à leurs Majestés.

Une foule de notabilités appartenant à la diplomatie, aux lettres, aux sciences, aux arts, au commerce et à la finance, assistaient à la cérémonie.

Parmi les invités, figuraient dans les premiers rangs, M. H. de Bacourt, chargé d'affaires de la République Française près Sa Majesté l'Empereur du Brésil, et qui remplace le ministre plénipotentiaire. M. le chargé d'affaires était accompagné du secrétaire d'ambassade, M. le comte de Persan.

Le nouveau marié portait le costume de secrétaire de Légation de France.

Jamais aucun mariage, à Rio, n'avait encore réuni une assemblée aussi brillante.

Chili. Valparaiso, 28 mai. — Un correspondant du journal *El Comercio* dit qu'une lutte s'est engagée dernièrement à Coquimbo entre des matelots de l'équipage du navire espagnol *Navas de Tolosa* et plusieurs Chiliens. Quelques-uns de ces derniers ont été tués.

Costa-Rica. — La *Gaceta*, journal officiel de Costa-Rica, nous apprend que par arrêté présidentiel, en date du 11 avril 1881, M. le docteur don José M. Castro a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République auprès des gouvernements d'Espagne, de France, de Belgique et d'Angleterre.

Le docteur Castro est un homme d'une grande intelligence et de grand savoir qui a occupé précédemment les fonctions de ministre des relations extérieures.

Dominicaine. — Sur la proposition de l'ex-président Merino, le congrès dominicain a voté le projet de loi faisant du port de San Lorenzo, dans la baie de Samana, un port libre.

La ville de San Lorenzo, qui n'est encore qu'à l'état de projet, sera divisée en deux zones dont l'une, la zone libre, sera affectée exclusivement aux marchandises en transit. Cette mesure aura des conséquences économiques importantes; en effet, les navires qui se rendent d'Europe vers un point quelconque de l'océan Pacifique, par le canal de Panama, trouveront à San Lorenzo un point de relâche d'un accès facile où ils pourront refaire leurs approvisionnements en charbon, eau et vivres.

La concession a été accordée à un Français représentant un syndicat de banquiers de Paris.

La République Dominicaine si peu connue, il y a quelques années à peine, est aujourd'hui le point de mire des entrepreneurs et capitalistes étrangers qui flairent, dans ce pays relativement neuf, des spéculations productives.

Cet engouement des étrangers a une conséquence toute naturelle, le renchérissement des denrées nécessaires à la vie matérielle et l'accroissement du prix des propriétés, à tel point que les loyers ont, depuis l'année dernière, triplé de valeur, et qu'une propriété valant \$5,000 il y a six ans a été achetée ces jours-ci pour la somme de \$30,000.

Equateur. — On télégraphie de Guayaquil, 28 mai, par la voie du Cable Central et South American, que dans la nuit de samedi dernier quelques coups de feu ont été échangés avec l'ennemi.

Une dépêche de Panama, même date, annonce que les généraux colombiens Sarmiento et Montujar sont partis la veille pour Ipallio afin de surveiller les mouvements du dictateur.

Haïti. — Nous recevons les informations qui suivent de Port au Prince, 15 mai :

Le bombardement de Miragoane a commencé. Les insurgés ont éprouvé des pertes sensibles. Les autres provinces sont calmes, disent les rapports officiels. Les volontaires abondent dans les rangs de l'armée régulière.

Le chargé d'affaires de France s'est rendu dernièrement à Miragoane à bord du navire de guerre haïtien *Sentinelle*. On croit qu'il était chargé de faire certaines propositions aux insurgés. Il a, paraît-il, échoué dans sa mission.

Mexique. — La reprise des relations entre le Mexique et l'Angleterre n'offre plus le moindre doute.

Une dépêche de Mexico annonce que M. Mariscal a été nommé envoyé spécial mexicain à Londres, en vue d'amener la reprise de ces relations. Après l'accomplissement de sa mission M. Mariscal restera en Angleterre comme ministre mexicain.

Pérou. — M. F. Diez de Medina, ministre résident de Bolivie au Pérou, vient d'être reçu, à Arequipa, en audience solennelle par le contre-amiral Montero.

Le diplomate bolivien, en présentant ses lettres de créance, s'est exprimé en ses termes :

Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de remettre à V. E. les lettres qui m'accréditent en qualité de ministre résident de Bolivie au Pérou.

« Les liens qui depuis longtemps m'unissent à la société péruvienne et la mission aussi délicate qu'honorable qui m'a été confiée, contribueront, n'en doutez pas, à cimenter l'union des deux républiques sœurs.

« Je manquerais à mon devoir si je ne constatais pas ici

que mes prédécesseurs n'ont rien omis pour me rendre plus aisée la tâche que j'ai à remplir. L'union de nos pays s'est maintenue en dépit des suggestions honteuses de l'ennemi. Ni les menaces, ni les promesses les plus séduisantes n'ont pu porter atteinte à la loyauté et à l'honneur de la nation bolivienne.

« Le gouvernement de Bolivie a voulu vous donner un témoignage irrécusable de la sincérité, de la droiture, de la bonne foi qu'il apportera dans l'accomplissement de ses devoirs et il a cru, avec raison, qu'en confiant à un vieil et fidèle ami du Pérou la mission de le représenter, sa tâche deviendrait plus facile.

J'ose espérer que le Pérou et la Bolivie pourront, grâce à leurs efforts, jouir bientôt des bienfaits d'une paix honorable, et j'ai la conviction que ceux qui versèrent leur sang pour la défense de leur cause, conserveront toujours dans leurs cœurs les sentiments fraternels qui les portèrent à lutter côte à côte sur les champs de bataille.

Le contre-amiral Montero répondit ce qui suit :

Monsieur le Ministre,

« En recevant les lettres qui vous accèdent en qualité de ministre résident de Bolivie au Pérou, j'adresse à mon illustre ami, le général Campero, mes sincères remerciements pour les témoignages d'amitié qu'il ne cesse de donner à mon pays.

« La nature, la communauté de race et de mœurs, les glorieuses traditions de notre émancipation politique, tout, enfin, nous imposait l'obligation de resserrer les liens de la plus franche fraternité ; un traité d'alliance a scellé cette solidarité en nous permettant de réunir nos efforts au moment du danger.

« Certes, l'héroïsme déployé par nos soldats sur les champs de bataille et la fermeté inébranlable avec laquelle le gouvernement bolivien a repoussé toutes les tentatives de l'ennemi, ont prouvé suffisamment que rien ne pourra nous faire oublier nos devoirs ; mais le général Campero a voulu rendre cette démonstration plus évidente, s'il est possible, en vous désignant, vous qui fûtes longtemps notre hôte et notre ami, pour le représenter devant la nation péruvienne.

« Soyez persuadé que mon gouvernement n'omettra aucun effort pour arriver à la paix que nous souhaitons ardemment.

« Le sort des armes nous a été contraire, et quoique nous défendions les principes fondamentaux du droit public américain, les gouvernements du Nouveau-Monde ne nous ont pas prêté le moindre secours. La médiation du gouvernement des Etats-Unis a eu pour nous de funestes résultats : elle a paralysé nos moyens d'action durant deux années et a eu pour conséquence l'ultimatum chilien dont le ministre Logan s'est fait naguère l'interprète.

« J'ai néanmoins la conviction que nous surmonterons tous les obstacles si nous restons unis, et que la confédération de nos nations dans l'avenir nous permettra de nous relever promptement. »

— D'après une dépêche de Santiago du 30 avril, parlant du combat livré par les Chiliens près de Chosica aux troupes sous les ordres du général Caceres, dit que les Péruviens ont perdu 50 hommes et 70 prisonniers, qui ont été passés par les armes.

Les Chiliens n'auraient eu que 15 hommes hors de combat.

— Voici une autre version chilienne de ce combat :

Une rencontre a eu lieu, le 7 avril dernier, entre les forces chiliennes et péruviennes à Chosica, près de l'endroit connu sous le nom de Aguada de Punabamba.

Les Péruviens, commandés par Caceres, qui assistait au combat du haut d'une colline voisine, ont été défaits et se sont enfuis en désordre vers Chicla, en laissant un grand nombre de morts et de prisonniers.

Les Chiliens n'auraient perdu que 43 hommes.

— Le ministre du Chili à Paris a reçu, de son gouvernement avis de la ratification du traité de paix entre le général Iglesias et le Chili.

Ce traité après avoir été signé par le général Iglesias, a été renvoyé à Lima, et de là à Santiago de Chili, où il a été ratifié par le gouvernement chilien, qui l'a ensuite promulgué le 24 mai courant.

Voici, d'après les dépêches, les termes des conditions acceptées par le président du Pérou nommé par l'Assemblée de Cajamarca.

1° — Cession absolue et sans conditions, au Chili, de Tarapaca avec tous ses dépôts de guano et de nitrate. En retour, le Chili prendra à sa charge la moitié de la dette étrangère contractée par le Pérou et pour laquelle, longtemps

avant l'ouverture des hostilités, les dépôts de Tarapaca avaient été hypothéqués.

2° — Occupation militaire par le Chili des villes d'Arica et de Tacna, pendant cinq années. A l'expiration de cette période la question d'allégeance au Chili ou au Pérou sera soumise au vote de la population de ces deux districts. Le pays en faveur duquel se prononcera l'option paiera à l'autre \$10,000,000.

3° — Pendant une période dont la durée sera ultérieurement fixée, le Pérou ne pourra entretenir qu'une armée dont l'importance sera également déterminée ; sa marine se composera exclusivement de transports et de gardes-côtes.

— Le ministre du Chili à Washington, M. Godoy croit que l'armée chilienne continuera à occuper Lima jusqu'au moment où le gouvernement péruvien sera complètement réorganisé.

Salvador. — Le 15 mars dernier a eu lieu l'inauguration du monument érigé au grand patriote Morgan ; le président de la République a assisté à cette solennité, et un grand banquet a réuni ensuite tous les ministres et hauts fonctionnaires de l'Etat.

Uruguay. — Le gouvernement vient d'élever à la catégorie d'envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires le chargé d'affaires en France, M. le colonel Diaz et M. Antonini y Diez, ministre résidant près le gouvernement d'Italie.

Venezuela. — M. Carlos Calvo y Capdevila, représentant diplomatique de la République Argentine, a remis ses lettres de créance au chef du pouvoir exécutif, à Caracas, le 28 avril dernier.

Les rapports entre la République Argentine et le Venezuela sont empreints de la plus franche cordialité.

Nous avons eu déjà occasion d'applaudir la nomination de M. Calvo y Capdevila, fils de l'éminent M. Carlos Calvo, pour représenter sa patrie auprès des gouvernements de Venezuela et de Colombie.

Le discours qu'il vient de prononcer à Caracas, conçu en termes les plus dignes et les plus fraternels, prouve que nous ne nous étions pas trompés et que M. Calvo y Capdevila, quoique jeune encore, est un diplomate accompli et un représentant dont sa patrie aura toujours à se louer.

Courrier d'Europe.

Il est difficile de prévoir encore, dans le moment où paraît notre journal, quelle sera l'étendue des complications internationales avec lesquelles la France se trouvera aux prises comme conséquence de l'intervention armée au Tonkin.

Il est évident que l'Angleterre encourage la Chine dans ses prétentions de suzeraineté sur l'Annam, et dès lors dans son intention d'entraver la politique française, de conquête et de protectorat, dans le Tonkin.

L'Angleterre elle-même prétend avoir le droit d'intervenir dans la question.

Ce sont les phases les plus graves des complications que la France s'est créées elle-même sur les bords du fleuve Rouge, dans son désir de chercher des compensations à la perte de son influence en Egypte.

Voici des extraits de quelques organes importants de la presse européenne qui jettent quelque lumière sur la question.

Le Times :

Si l'action de la France aboutit à une guerre entre cette dernière et la Chine, cela touchera de suite aux intérêts britanniques. Notre commerce d'exportation et d'importation avec la Chine peut être évalué en moyenne à dix-neuf millions de livres sterling par an. Nous ne pourrions rester indifférents à un état de choses qui pourra créer des obstacles à ce commerce, qui amènera de la confusion dans toutes nos relations avec le Céleste-Empire et qui entravera le progrès dans un pays où nous avons plus d'intérêts en jeu que toute autre puissance. Mais, à part cela, l'extension à laquelle aspire la France pourrait, avant peu, l'amener à proximité de nos frontières et nous créer ainsi un voisinage qui nous serait aussi peu agréable qu'à la Chine.

Si le Tonkin devenait une possession française, on trouverait bientôt quelque prétexte pour imposer un protectorat français à Siam, et, quoique nous n'ayons pas d'intérêts sérieux à Siam même, nous ne pouvons néanmoins désirer que cet Etat tombe dans les mains de la France, attendu qu'il est voisin de nos possessions dans la Birmanie. La

France croit, paraît-il, que, parce qu'elle nous a laissé agir seuls en Egypte, nous avons perdu le droit d'intervenir ailleurs dans ses acquisitions territoriales. Notre Foreign-Office n'a jamais partagé ces vues.

A Madagascar et dans l'Afrique occidentale, la France peut agir à sa guise. Nous pouvons ne point sympathiser avec ses entreprises de flibustiers, mais nous n'avons aucune obligation d'intervenir dans la question en raison de considération purement humanitaires. Il n'en est pas de même au Tonkin. Il se pourrait présenter une occasion où notre gouvernement jugerait nécessaire d'adresser des remontrances à la France et de lui proposer une ligne de démarcation qu'elle ne pourrait pas dépasser. La situation actuelle ne nécessite point une démarche immédiate dans ce sens, mais le moment d'entreprendre une démarche de ce genre pourrait bien arriver.

Le *Daily News* :

Une annexion française du Tonkin ne nous causerait que peu de préjudice. Tant que la France n'interviendra pas dans Siam et dans la haute Birmanie, le futur canal du commerce avec la Chine occidentale ne sera pas beaucoup inquiété, et il est difficile de concevoir qu'aucun gouvernement anglais permette jamais aux Français d'intervenir dans la haute Birmanie ou à Siam. Mais aucune puissance orientale, telle qu'est l'Angleterre, ne saurait considérer avec tranquillité une des tentatives de flibusterie les plus complètement impudentes qu'aucun des pays d'Europe ait hasardées dans ces derniers temps, et la rupture en apparence inévitable avec la Chine est une question qui affecte l'Angleterre — et non l'Angleterre seulement — d'une façon, certes, très sérieuse.

Si les événements suivent leurs cours naturels et si les soldats chinois, pourvus d'armes modernes, renforcent les Annamites, la France souhaitera naturellement d'user de représailles. En supposant qu'elle use de représailles par l'envoi de vingt ou trente mille hommes au Tonkin, l'Angleterre n'éprouvera guère autre chose qu'un sentiment de sincère condoléance pour les familles de ces guerriers. Mais, si la France essaye de bloquer la côte chinoise ou de faire la guerre aux Chinois à la manière ordinaire, l'Angleterre sera directement et très sérieusement affectée. Les Anglais — on peut en être certain en France — ne souriant pas à l'idée que leur commerce en Chine soit interrompu afin que les Français puissent ébrécher contre les troupes du Céleste-Empire leurs glaives si singulièrement inefficaces contre les Allemands. Dans un différend équitable, il n'y a rien à faire pour les tiers que d'assister en témoins et d'user de leurs bons offices pour amener une réconciliation. Mais, jusqu'à présent, en ce qui concerne la France, il ne s'agit pas d'un différend équitable, pas plus qu'entre la France et Madagascar.

L'agence Havas publie la dépêche suivante qui, suivant elle, représente les vues qui paraissent prévaloir dans le gouvernement chinois, et qu'elle ne donne, dit-elle, comme les dépêches de source anglaise, qu'à titre de renseignement sujet à contrôle.

Hong-Kong, 28 mai.

Les derniers avis de Pékin annoncent la prochaine arrivée du nouvel ambassadeur de France, M. Tricou, dont le départ du Japon a été annoncé. M. Tricou, se rendant directement du Japon en Chine, ne pourra recevoir que dans quelques jours ses lettres de créance, mais les négociations ne seront pas pour cela retardées, l'ambassade de Chine à Paris ayant télégraphié, sur la demande de M. Challemel-Lacour, pour accréditer M. Tricou auprès du gouvernement chinois.

Les événements de Hanoï ont produit dans la colonie européenne, ici comme à Shang-Hai, une très vive impression. On espère néanmoins que le conflit sera localisé. Les dispositions du gouvernement chinois, telles qu'elles ressortent du langage tenu dans les régions officielles à Pékin, ne paraissent pas foncièrement hostiles à la France et témoignent du désir d'arriver à un accord avec cette puissance. Le gouvernement chinois se plaint, il est vrai, de prétendus obstacles mis par les Français au commerce chinois dans le Tonkin et de la continuation des opérations militaires françaises dans ce pays après le rappel des troupes chinoises obtenu par M. Bourée. Mais rien n'indique qu'il a été question jusqu'ici d'une rupture des relations diplomatiques, et encore moins d'une intervention armée de la Chine en faveur des Annamites.

Les autorités chinoises démentent formellement que des troupes régulières chinoises aient été engagées dans les

combats livrés au Tonkin; elles admettent toutefois qu'un certain nombre de Chinois aient pu être enrôlés par les Pavillons Noirs, qu'elles considèrent comme des troupes régulières de l'empereur d'Annam.

Le gouvernement chinois prend certaines mesures de précaution sur la frontière tonkinoise, mais il ne songe pas à empêcher les Français de prendre leur revanche sur les Annamites. Seulement — et c'est là le point de vue chinois qu'il m'a semblé utile de bien préciser — il paraît résolu à maintenir fermement ses droits de suzeraineté sur le Tonkin; il n'admet pas la conquête de ce pays par une puissance étrangère quelconque et n'accepte le protectorat français que sous certaines conditions à déterminer.

Revue Économique.

République Argentine. — Pendant le mois d'avril, le port du Rosario a exporté 4,000 tonnes de blé et 600 tonnes de graine de lin. Il est entré, pendant la même période, quatorze navires d'outremer et il en est sorti dix-sept.

— Il est entré à Buenos-Aires 20,500 immigrants pendant les quatre premiers mois de l'année courante, savoir :

Janvier, 7,351; — Février 3,678; — Mars 4,479; — Avril, 4,992.

Il était arrivé 16,733 immigrants pendant la période correspondante de 1882.

Il y a donc une différence de 3,767 en faveur de l'année courante.

Brésil. — La naturalisation s'obtient aujourd'hui au Brésil avec la plus grande facilité.

Cette matière est réglée par la loi n° 1950 du 12 juillet 1871, qui a modifié les lois antérieures dans un sens plus libéral.

Par cette loi, le gouvernement est autorisé à accorder les titres de naturalisation à tout étranger qui, ayant résidé au Brésil ou à l'étranger au service du pays pendant plus de deux ans, la demandera avec l'intention manifeste de continuer à résider dans l'empire ou à le servir après sa naturalisation.

Le gouvernement peut dispenser du temps de résidence :

- 1° L'étranger qui est marié avec une Brésilienne;
- 2° Celui qui possède des immeubles dans le pays ou fait partie d'établissements industriels;
- 3° L'inventeur ou l'introducteur d'un genre d'industrie quelconque;
- 4° Celui qui se recommande par ses talents ou son mérite littéraire, ou par une aptitude professionnelle dans une branche de l'industrie;
- 5° Les fils de l'étranger naturalisé, né hors de l'empire avant la naturalisation de son père.

Pour les effets de la loi, font preuve suffisante les extraits des registres des notaires ou des bureaux officiels, de même que les attestations d'une autorité quelconque ou de personnes jouissant de l'estime publique.

Les titres de naturalisation sont exempts d'impôts, mais ils restent sans effet tant que le nouveau naturalisé, par lui ou par un mandataire chargé de pouvoirs spéciaux, n'a pas fait le serment ou la promesse d'obéissance et de fidélité à la constitution et, en même temps, juré ou promis de reconnaître dorénavant le Brésil pour sa patrie.

Le serment peut être prêté entre les mains du gouvernement ou des présidents des provinces.

Dans la même occasion, le naturalisé doit déclarer ses principes religieux et sa patrie; s'il est célibataire ou marié et, dans ce dernier cas, si son épouse est brésilienne ou étrangère; s'il a des enfants et combien, leurs nom, sexe, âge, religion, condition et lieu de naissance.

Sur ces déclarations on organise au secrétariat d'État des affaires de l'empire le registre général des étrangers naturalisés.

Pour ceux qui achètent des terres afin de s'y établir, ou qui font partie d'une colonie fondée dans l'empire, ou bien qui viennent à leurs frais exercer une industrie quelconque, la naturalisation est encore plus facile.

Il suffit, pour qu'ils soient considérés citoyens brésiliens, qu'après deux ans de résidence ils déclarent par devant leur municipalité ou un juge de paix que telle est leur volonté.

Aussitôt après la présentation de l'extrait de cet acte, le ministre de l'empire, dans la capitale, ou les présidents, dans les provinces, ordonnent que le titre soit expédié exempt d'émoluments et de tous autres frais.

Les naturalisés, dans ces circonstances, ne sont pas obligés au service militaire; ils sont à peine sujets à celui de la garde nationale dans leur municiple.

Le gouvernement peut accorder la dispense du laps des deux ans de résidence aux colons qu'il jugera dignes de cette concession.

Les pères, tuteurs ou curateurs des colons mineurs nés hors de l'empire avant la naturalisation de leur père, ont la faculté de faire pour eux les déclarations légales et d'en obtenir le titre, mais ces actes pourront être révoqués par les mineurs, lorsqu'ils auront atteint leur majorité.

D'un autre côté, le pouvoir législatif, depuis quelques années, a fréquemment dispensé des clauses exigées par les lois de naturalisation, sur une simple requête, en autorisant le gouvernement à l'accorder, indépendamment des conditions rapportées plus haut.

Nous indiquons ci-dessous les naturalisations accordées depuis 1825 jusqu'à 1882, sans y comprendre les colons :

Allemands	164
Américains	77
Argentins	8
Autrichiens	31
Bavarois	6
Belges	46
Chiliens	1
Danois	49
Egyptiens	5
Français	192
Grecs	5
Espagnols	110
Hollandais	7
Anglais	99
Italiens	282
Marocains	60
Mexicains	1
Norwégiens	1
République orientale	15
Paraguayens	10
Polonais	8
Portugais	4.040
Prussiens	48
Russes	7
Sardes	34
Saxons	2
Suédois	4
Suisses	20
Turcs	2
Sans déclaration de nationalité	31
TOTAL	5.309

Le naturalisé est aussitôt considéré comme citoyen brésilien et entre en jouissance de tous les droits civils et politiques qui appartiennent à ceux qui sont nés dans le pays, avec les seules réserves établies par la loi.

L'idée de la grande naturalisation fut introduite pour la première fois au parlement brésilien dans la séance du 16 avril 1877, par M. Alfred d'Escragnolle-Taunay, alors député de la province de Goyaz.

Dans la session législative de 1882, M. Descragnolle-Taunay a obtenu que le gouvernement, présidé par le vicomte de Paranagua, acceptât son projet, qui fut voté par la chambre, et dont les dispositions sont :

1° Que les lettres de naturalisation fussent exemptes de toute sorte d'impôt ;

2° Que les chambres municipales fussent autorisées à les délivrer.

Le sénat modifia cette dernière clause en donnant cette autorisation aux présidents de province.

La réforme électorale, dont le sénateur José Antonio Saraiva est l'auteur, donne le droit de vote aux étrangers naturalisés et déclare que les citoyens naturalisés sont éligibles députés dès qu'ils ont six années de résidence au Brésil après leur naturalisation. Ce délai sera compté à partir du jour où ces citoyens auront prêté serment ou fait la promesse exigée par la loi du 12 juillet 1871.

Mexique. — Le *Siglo* publie un tableau statistique duquel il résulte qu'il est arrivé au Mexique, du 15 avril 1882 au 15 avril courant, par la voie de mer, 6,887 passagers ; dont :

3,758 par les lignes transatlantiques européennes.

1,518 par les vapeurs de New-York.

1,611 par ceux de la Nouvelle-Orléans.

Salvador. — Il existe actuellement dans les 14 départements de la République 523 écoles primaires, dont 29 nationales, 289 municipales et 168 particulières, les frais s'élèvent à 100,645 dol. par an, dont 86,917 dol. à la charge du

Trésor et le solde à celles des municipalités et des contributions particulières.

Les rapports de la compagnie du canal de Suez jusqu'au 31 décembre 1882, prouvent que l'année qui vient de s'écouler, a été, pour le canal, la plus prospère qu'il ait jamais eue.

Le nombre des navires faisant le transit a été de 3,198 contre 2,727 en 1881; le tonnage, de 6,811,521 contre 5,794,401; les recettes, de 60,504,878 francs contre 51,274,352.

L'excédant des navires a donc été de 471 navires; celui du tonnage, de 1,017,120; celui des bénéfices, de 9,230,526 francs.

De 1870 à 1882 inclusivement, c'est-à-dire en 13 ans, les affaires se sont merveilleusement accrues, et cela graduellement, sans que la progression se soit démentie une seule année : de 486 navires à 3,198 — de 435,911 tonneaux à 6,811,521 — de 5,152,337 francs à 60,504,878.

Le dividende de la compagnie était, en 1881, de 13/7 pour cent, y compris les 5 pour cent d'intérêt que porte chaque action. L'augmentation du revenu qui, en 1882, a été d'environ 9 pour cent va probablement en faire élever, cette année, le dividende à 20 pour cent, pour chaque action de la valeur nominale de 500 francs.

Revue financière.

République Argentine. — Les recettes de la douane de Buenos-Aires se sont élevées, dans le mois d'avril, à \$ 1.745 232, contre

\$ 1.103.615 en 1879

1.272.469 en 1880

1.270.673 en 1881 et

1.479.445 en 1882.

Voyons maintenant quel a été le montant des recettes des quatre premiers mois de l'année, pendant 1879 à 1883.

1879 \$ 4.656.765

1880 4.749.159

1881 5.252.906

1882 5.786.042

1883 6.418.061

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

— M. Francisco Uriburu, ancien ministre de finances, a été élu président de la banque de la province de Buenos-Aires.

C'est un choix des plus heureux, car M. Uriburu a tous les dons nécessaires pour remplir avec compétence les hautes fonctions de la présidence du premier établissement de crédit de l'Amérique latine.

— Nous empruntons les données suivantes au message du gouverneur Dardo Rocha adressé aux chambres de la province de Buenos-Aires.

La dette publique au 31 janvier 1883 s'élevait à \$ m/c 538,430,549 (chaque \$ m/c est égal à fr. 0,20).

Le produit de la vente ou location des terres publiques a donné \$ m/c 44.725.334. La perception de l'impôt en 1882 a dépassé de 36 0/0 les chiffres de 1882.

La Banque de la province ne s'est jamais trouvée, depuis sa fondation, dans des conditions aussi favorables. Les dépôts à prime ont excédé de 75 millions et demi le chiffre de l'année précédente. Le montant total des traites sur l'Europe a été de \$ 10.089.961.

La Banque hypothécaire a continué sa marche progressive. Les prêts sur établissements ruraux ont été nombreux; ceux pour propriétés urbaines ne figurent que pour le 10 0/0.

Le montant actuel des prêts s'élève à \$ 19.835.250, ce qui garantit une commission annuelle de \$ 300.000.

— La compagnie « Central Argentine Land » s'est réunie en assemblée générale hier, 14 courant. On a distribué pour l'année 1882 un dividende de 3 sh., soit 15 0/0. La réserve est de £ 12.265. Le rapport du gérant au Rosario, M. Henri P. Boardman, est des plus encourageants.

Il a été donc prouvé, une fois de plus, que l'emploi de capitaux dans l'achat de terres dans la république Argentine, est un emploi des plus rémunérateurs.

— *Bourse.* Buenos-Aires, 11 mai 1883. Change des Banques, Londres 49 1/4 d. — France, Anvers, Gènes, fr. 5,17, Hambourg 4^m. 20, (le tout pour 1 \$). Escomptes sur le marché 6 à 7 0/0. — Avances 9 à 10 0/0. — Escompte à la Banque de la Province 7 0/0. — Cédulas (obligations) de la Banque Hypothécaire, série A. 100 3/8 0/0, S. B. 100 5/6 0/0, S. C. 100 0/0, S. D. 98 0/0, S. E. 86 3/8 0/0. — Billets du Trésor

National, 112 0/0, fonds publics de 5 0/0 (1881) 73 4/2 0/0.
— Banque Nationale, 105 1/2 0/0. — Banque d'Italie 125 0/0.
— Bons Municipaux (1876), or, 95 0/0 — Gaz Argentino
110 0/0 — Gaz primitivo 1,550 \$ m/c. — Bourse, 1,650 \$ m/0.

Brésil. — D'après les déclarations du ministre des finances, lors de l'ouverture des séances du corps législatif, voici la situation budgétaire de l'empire.

La recette peut être évaluée à 130.915:400\$000 reis, sans inclure les dépôts qui se montent à 2 500:000\$000 reis.

D'après les budgets de chaque ministère, la dépense s'élèvera à la somme de 130,185:060\$047 reis; mais les crédits extraordinaires représentent une somme de 24,244:784\$799 reis.

Entre la dépense votée pour l'exercice 1883—84, et celui de 1884—85, on observe une différence en moins de 186:270\$796.

Le déficit probable pour l'exercice prochain, peut donc être évalué à 21,014:395\$146.

Il convient donc, ajoute le président du Conseil, de développer les sources de la production et de créer en même temps de nouveaux impôts, sans toutefois augmenter ceux qui existent déjà, ni créer aucun embarras au développement de l'industrie.

— Voici maintenant comment ce budget de 1884-85 serait établi :

Douanes (importation)	77.670:000\$000
Droits de navigation	400:000\$000
Droits d'exportation	16.039:800\$000
Recettes intérieures	35.395:600\$000
Recettes extraordinaires	1.410:000\$000
Total des recettes	Rs 130.915:400\$000

Les demandes de crédit ou chapitre de dépenses se divisent ainsi :

Ministère de l'intérieur (Imperio)	9.777:309\$333
— de la justice	7.278:461\$641
— des affaires étrangères	822:909\$666
— de la marine	11.202:960\$065
— de la guerre	14.657:212\$022
— de l'agr. com. trav. publics	25.502:105\$791
— des finances	60.944:104\$829
Total des dépenses	Rs. 130.185:060\$347

— Nous croyons intéressant pour nos lecteurs l'extrait du rapport qu'on va lire, présenté aux Chambres le 8 mai dernier, par M. le vicomte de Paranaguá, ministre des finances, que nous empruntons à la « Revue Commerciale F. et Maritime. »

« Je remplis aujourd'hui le devoir que m'impose la loi en vous soumettant les faits les plus importants qui se sont produits durant la période qui s'est écoulée entre les mois de mai 1882 et d'avril 1883 et qui se rattachent au portefeuille des finances dont la direction est à ma charge.

« La tâche serait pour moi moins difficile, si je ne me sentais pas l'obligation d'ajouter quelques considérations à l'exposition que je dois vous faire des travaux présentés par les diverses sections du Travail national. Ces observations tendent à appeler votre attention sur l'état économique du pays qui, dans mon opinion ne présente pas toutes les conditions désirables de prospérité.

« Il suffit pour s'en convaincre de considérer les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons par rapport au régime d'une loi qui nous laisse aux prises avec un budget présentant un déficit, alors que nous sommes à la veille d'en entamer un autre dans les mêmes conditions, puisque le budget en vigueur doit attendre aux exigences de deux exercices.

« Si le déséquilibre de la loi était seulement hypothétique et qu'il n'eût pas été relevé durant le premier exercice, les appréhensions qui assaillent l'esprit seraient peut-être exagérées, mais malheureusement les prévisions de la loi se réaliseront, les recettes étant insuffisantes pour faire face aux dépenses ordinaires et l'exercice courant sera clos présentant un déficit comme je le démontrerai alors que j'aurai à traiter des opérations qui s'y rattachent.

« En présence de ce fait, résultat de causes anormales qui peuvent dépendre de la baisse du prix du café, de la diminution dans la production du sucre et du coton dans les provinces du nord, de l'état oscillatoire du change; causes qui peuvent influer encore sur l'ensemble des transactions, exerçant par conséquent une pernicieuse influence sur la rente publique, tous, dis-je, avons le devoir de méditer dans le but de conjurer la crise presque (porventura) imminente

et de chercher à en neutraliser les effets par l'adoption de mesures efficaces.

« C'est à l'agriculture et à l'industrie qu'il convient principalement d'appliquer les curatifs qui pourraient atténuer les effets du malaise qui tend à envahir la production au détriment de la fortune publique.

« Que notre attention, cependant, soit surtout appelée sur le change qui avec ses oscillations et ses tendances dépressives, annihile tous les calculs et nous précipite vers des pertes incalculables.

« Alors que le gouvernement vient de contracter un emprunt en Europe et ne se présente pas sur le marché comme preneur de lettres de change (ce qui pourrait concourir à la baisse) il n'y a pas de raison, dans les circonstances actuelles pour que le change se maintienne constamment à des taxes très inférieures au pair;

« Il n'est pas admissible que des intérêts communs puissent exercer une telle influence, qui perturbe ainsi les lois et les principes économiques.

« Il est plutôt rationnel d'attribuer le fait à la fluctuation de notre monnaie courante, aux déficits répétés et provenant de l'excès des crédits complémentaires, à l'absorption naturelle d'une grande partie de l'épargne privée, à l'immobilisation des capitaux dans des entreprises, toutes causes qui venant s'ajouter à d'autres, contribuent à la dépréciation et à l'insuffisance de notre papier-monnaie (meio circulante).

« Si nous arrivons à nous persuader que de telles raisons exercent en effet une grande influence sur le marché du change, le gouvernement de la nation est le premier responsable pour les maux qui pourraient l'atteindre et qui proviendraient de causes qu'il pourrait avoir évitées.

« Il est donc de toute nécessité d'économiser et d'économiser beaucoup en cherchant à rétablir l'harmonie entre les ressources et les exigences du pays.

« Il faut surtout mettre un terme à l'adoption précipitée de grands projets relatifs à des travaux gigantesques ou de réformes qui ne soient pas appelés, les uns et les autres à nous faire bénéficier immédiatement des avantages espérés et dont les résultats ne seraient appréciables que dans un avenir éloigné.

« Il convient d'asseoir un système, un plan régulier, de se tracer une route certaine qui permettent de n'assurer que des réformes considérées indispensables. — Entreprendre tout en même temps, serait tout risquer et compromettre notre crédit sur lequel nous sommes appelés à veiller.

« Les dépenses extraordinaires exigent également des ressources extraordinaires et, pour obtenir celles-ci il est indispensable de prévoir les charges qui en résultent et de les faire figurer au chapitre de la dépense ordinaire.

« Les crédits complémentaires votés pour de telles réformes, déroutent et trompent toutes les prévisions sur les budgets, principalement lorsque le désir immodéré (*prurido*) de marcher à l'avant-garde d'un progrès mal défini, nous séduit et nous porte à de grandes dépenses qu'on conserve l'espérance de faire autoriser en temps.

« Les emprunts internes ou externes sont des mesures extrêmes auxquelles nous ne pouvons recourir que dans des circonstances difficiles. Nous devons être assez jaloux de nous mettre toujours dans la nécessité de demander à des étrangers les ressources qui doivent alimenter la vie de la nation de laquelle nous devons discrètement stimuler la prospérité.

En me livrant à ces considérations j'ai voulu simplement appeler votre attention sur le devoir imprescriptible que nous avons de remettre à des temps meilleurs, les dépenses qui ne seraient pas strictement utiles.

« Nous avons déjà entrepris de grands travaux dans lesquels sont engagés des capitaux importants; afin de faire fructifier ceux-ci, il convient de ne pas les abandonner, de les conserver, de les perfectionner, de les conclure, si, de leur paralysation, il devait résulter un dommage considérable.

« Tout entreprendre et ne rien terminer, prétendre à la réalisation d'un progrès en sacrifiant l'avenir, sont des idées qui ne peuvent pas émaner de l'esprit du législateur prudent. »

— Bourse. Rio de Janeiro, 15 mai 1883. Change (voir les télégrammes publiés dans la *Revue Commerciale*.) — Livres sterling 11 \$460. — Banques: — du Brésil 290 \$. — Rural Hyp. 274 \$. — Commercial 231 \$. — Industrial Merc. 227 \$. — Do Commercio 216 \$. — Chemins de fer: Petropolis 165 \$. — Macahé e Campos 210 \$. — Sorocabana 90 \$. — Leopoldina 180 \$. S. Paulo e Rio 140 \$. — Mogyana 208 \$. — S. Ant. de Padua 170 \$ — Carangola, 183 \$. — Grão Pará

208 \$. — Alto Muriahé 170 \$. — *Tramways* : S. Chistováo 334 \$. — Jardin Botánico 140 \$. — V. Isabel 240. \$ — Carris Urbanos 230 \$. — *Navigation* : Brasileira de Nag. 265 \$. — Espirito santo 106 \$. — Amazon 150 \$. — Nacional 275 \$. — S. Joao da Barra 200 \$. — Iguapense 185 \$ — *Divers* : Docas Pedro II 130 \$. — Brasil Industrial 250 \$. — Quissama 230 \$. — *Obligations* : Banque du Brésil 95 %/0. — Pre-dial 74 %/0. — Macahé et Cv. 92 %/0. — Sorocabana 70 0/0. — Quissamá 208 \$. — Carris 450 \$. — Apolices (dette nationale interne) 1,077 \$. — 6 0/0 de 1868 (or) 1,240 \$. — Celle de 1879, 4 1/2 0/0, 1,165 \$.

Mexique. — D'après un télégramme de Mexico, la Chambre des députés a approuvé l'arrangement avec les créanciers de Londres dont nous avons donné les détails dans notre précédent numéro. On espère maintenant que le Sénat sanctionnera également le contrat en question. Les titres ont monté conséquemment à 31 p. 0/0 dans la bourse de Londres.

— Voici le bilan de la « Banque Nationale » au 30 avril dernier :

ACTIF.	
Capital non versé.	\$ 4.800.000 00
Encaisse métallique à Mexico et dans les succursales.	1.489.847 53
Portefeuille, Mexico et succursales.	2.584.667 66
Avances sur valeurs, Mexico et succursales.	185.586 73
Comptes courants débiteurs, Mexico et succursales.	2.402.298 32
Immeubles.	175.043 06
TOTAL.	\$ 11.637.803 30
PASSIF.	
Capital.	\$ 8.000.000 00
Billets en circulation, Mexico et succursales.	1.853.168 00
Comptes courants créditeurs, Mexico et succursales.	1.784.633 30
TOTAL.	\$ 11.637.803 30

Le caissier, *A. de Muralt*. — L'administrateur, directeur par intérim, *G. Shuck*. — L'interventeur, *Castulo Zenteno*.
V^o B^o. — Le chef de comptabilité, *J. S. Ponce de Leon*.

— Les produits de la douane de Veracruz se sont élevés à la somme de \$ 652,000 pendant le mois de mars dernier.

Uruguay. — D'après un télégramme arrivé à Londres, le représentant des porteurs des bons anglais n'a abouti à aucun arrangement avec les pouvoirs publics de Montevideo. Cette nouvelle a produit un effet très désagréable à Londres où le crédit de la République a souffert énormément comme conséquence de la manière dont les négociations financières ont été conduites dernièrement sur ce marché. Nous le regrettons, mais nous ne sommes nullement surpris de ce résultat.

— La « Liebig extract of meat comp. » s'est réunie en Assemblée la semaine dernière à Londres.

Le rapport du directoire a été lu.

La Compagnie a tué 2.100.000 vaches et taureaux depuis qu'elle fonctionne (16 ans).

Les bénéfices de l'année 1882 se sont élevés à £ 73.967 contre £ 88 418 en 1881.

On a distribué 10 p. 0/0 de dividende pour l'année.

La réserve a été augmentée de £ 15.000.

— La douane de Montevideo a produit dans le mois d'avril dernier \$ 503.000.

MARCHÉ DE LONDRES.

La réserve à la banque d'Angleterre s'est élevée à £ 10.732.771, ce qui correspond à une proportion de 35 1/4 relativement aux responsabilités. Le taux de l'escompte officiel reste toujours à 4 p. 0/0, mais sur le marché on fait de 3 1/4 à 3 1/2 p. 0/0. Les consolidés 3 p. 0/0 se cotent à 100 1/2. La situation est donc assez favorable pour les affaires en général.

MARCHÉ DE PARIS.

Personne ne doit être surpris de la faiblesse des cours à la Bourse de Paris. Il y a trop d'incertitudes dans l'horizon pour qu'on puisse fonder des espérances dans la reprise des affaires. Le 5 p. 0/0 reste à 108; le 3 p. 0/0 est à 79.25, l'amortissable à 80.25.

L'encaisse métallique de la Banque a augmenté encore

dans la quinzaine. Ce n'est donc pas l'argent qui manque : c'est la confiance qui fait défaut.

La Banque de France reste à 5,400; le Comptoir d'Escompte à 985; le Crédit Lyonnais à 685; la Banque de Paris à 1,055.

Voici la dernière cote des titres des emprunts latino-américains dans le marché de Londres.

Argentins : 1868, 103; 1871, 99; 1882, 96. — Brésiliens : 1875, 101; 1883, 88. — Chili : 1875, 91. — Entre Rios : 104. — Mexique : 31. — Pérou : 16. — Santa-Fé : 104. — Uruguay : 42.

Revue commerciale.

Havre le 9 juin 1883.

Cuir et Peaux. — Les affaires dans ces articles sont un peu moins languissantes. On a coté, cette semaine : 1,511 cuirs B.-Aires, de fr. 115 à 140 par 50 kil.; 2,100 M. Vidéo salés verts, bœufs, raie de 20 kil., à livrer, à fr. 79 50; 106 dito secs, bœufs, à fr. 125; 115 Bolivie secs, tels quels, à fr. 109, et 135 Huacho salés secs, à fr. 90.

Dans les peaux de chevreaux, on a réalisé 4 b. Mexique, à fr. 12 la douzaine.

Il a été introduit, cette semaine : 1,321 cuirs secs, 501 paq. cuirs salés, 2 paq. peaux, des E.-Unis; 1 b. 1,082 cuirs secs, de la Côte-Ferme; 10 b. peaux salées, 46 b. peaux sèches, 4 b. chevrettes, 350 paq. cuirs salés, 100 b. peaux de veaux, du Nord; 278 paq. cuirs salés, 100 b. doubles peaux, de Rotterdam; 200 peaux de vaches, de Hambourg; 100 peaux sèches, 249 paq. 1,084 peaux salées, d'Angleterre; 605 peaux sèches, 647 cuirs salés, par cabotage.

Laines, Crins et Plumes. — Affaires calmes.

Dans les laines, on a signalé seulement 13 b. B.-Aires, saint, traitées à fr. 1 90 par kil., et 54 b. dito dito, à prix non divulgué.

On ne cite pas d'affaires en crins, ni en plumes.

Nous avons reçu : 130 b. laine, de M.-Video; 1,159 b. dito, 2 b. peaux de moutons, 10 b. crin, de B.-Aires; 47 b. laine, d'Algérie; 361 s. dito, d'Odessa; 6 paq. peaux de moutons, d'Anvers, et 54 b. laine, d'Angleterre.

Suifs et Saindoux. — La cote officielle du marché de Paris, pour les suifs, a été maintenue à fr. 101 par 100 kil., pour suifs frais de la boucherie parisienne, et à fr. 107 pour bœufs Plata. — Sur place, l'article est toujours au grand calme.

Les affaires en saindoux ont été un peu moins nulles, cette semaine, mais les prix ont baissé progressivement. Nous avons coté ainsi, cette semaine, 2,250 tierç. Wilcox, payés successivement fr. 68 en disponible; fr. 69 75, 68 50, puis 68 et 68 25 sur juil.; fr. 68 75, puis 68 50 et 67 50 sur août, et fr. 67 50, puis 67 25 sur sept.

Il a été importé : 200 bouc. 32 tierç. suif, 225 cuv. 700 tierç. saindoux, de N.-York, et 64 f. suif, de la Plata.

Tapioca. — Rio, fr. 58 à 60 par 50 kil. manque; Bahia, fr. 45 à 50, manque; Para et Maragnan, fr. 40 à 50, manque.

Nous avons reçu seulement, en mai, 50 bls Rio, qu'on a réalisés à fr. 60, et 20 pan. Maragnan, qui n'ont fait que transiter. — Il y aurait preneurs pour bonne marchandise de choix.

Gomme élastique. — Para fine, fr. 12 50 à 13 le kil.; dito mi-line, fr. 12 25 à 12 75; Cernamby, fr. 8 75 à 9.

Importations du mois : 622 c. par *Iduma*, 195 c. par *Clément*, et 20 c. par *British-Queen*. La demande a de la peine à se réveiller et les transactions se bornent à de petits lots de détail.

Piassava. — Para, fr. 132 50 à 145 les 100 kil; Bahia, fr. 45 à 50.

Arrivages, et ventes nuls. — Stock : env. 55,000 kil. Bahia, et 18,000 kil. Para. — Demande très limitée.

Cornes. — Bœufs R. Janeiro, petites raies, fr. 45 à 80 les 100 pièces; dito ditto moyennes à fortes raies, fr. 85 à 120; dito Rio-Grande, fr. 65 à 72 50; dito M.-Video, fr. 62 50 à 72 50; dito B.-iAres, fr. 45 à 60; dito autres, fr. 15 à 40; vaches, fr. 20 à 27.

Bois d'ébénisterie. — Palissandre, Rio, fr. 12 à 45 des 50 kilog.; dito Bahia, fr. 12 à 35; bois de rose, fr. 20 à 35.

Il a été importé, par *Ville-de-Rio*, *Ville-de-Bahia* et *Henri-IV*,

650 billes palissandre Rio, et 236 billes dito Bahia. Les débouchés du mois (y compris les parties réalisées en vente publique), s'élèvent à 848 billes Rio, et 350 billes Bahia. Nous restons avec un stock de 2,977 billes Rio, et 1,213 billes Bahia. Prix sans changement.

Grains, Farines, etc. — Affaires généralement calmes. Il a été importé : 13,538 s. blé, de la Plata ; 32,181 s. 1,600 poch. blé, de Bombay ; 5 gr. orge, d'Odessa ; 3 gr. avoine, du Nord ; 200 s. son, de Rotterdam ; 469 s. avoine, de Hambourg ; 14 bls farine, par cabotage.

Cafés. — Les bas prix auxquels étaient tombés les cafés disponibles ont fini par attirer l'attention de la consommation, et il s'est traité, cette semaine, un peu plus d'affaires. Cette légère reprise de la demande a eu pour effet de raffermir un peu les cours, et l'on a obtenu une hausse d'environ fr. 1 sur la plupart des sortes, principalement sur les Haïti. — Le terme quoique toujours irrégulier et soumis à de fréquentes fluctuations, a été généralement plus ferme, et clôture en reprise d'environ fr. 3 sur les cours du début de la huitaine. On cote, en clôture, le *good-average* Santos, fr. 55 50 sur juin ; fr. 56 25 sur juil. ; fr. 56 75 sur août ; fr. 57 25 sur sept. ; fr. 58 sur oct. ; fr. 58 25 sur déc. ; fr. 58 50 sur janv. ; fr. 59 sur fév. fr. 59 50 sur mars.

Voici la dépêche hebdomadaire, qui nous parvient du Brésil :

« RIO-JANEIRO, 2 Juin. — Cafés : Marché calme. — *Good-first*, 4,100 à 4,250 reis (contre 4,100 à 4,250 reis la semaine précédente) — Stock, 487,000 sacs (contre 504,000 s.). — Exportations de la semaine : pour le Canal et le Nord de l'Europe, 14,000 s. (contre 9,000) ; p. la Méditerranée, nulles (contre 3,000) ; p. l'Amérique, 60,000 s. (contre 26,000 s.). — Ventes de la semaine : p. le Canal et le Nord de l'Europe, 28,000 s. (contre 4,000) ; p. la Méditerranée, nulles (contre 4,000) ; p. l'Amérique, 44,000 s. (contre 44,000). — Recettes journalières, 8,250 s. (contre 9,250).
« A Santos : marché calme. — Ventes de la semaine : pour l'Europe, 32,375 s. (contre 23,000) ; pour l'Amérique, 4,625 s. (contre nulles). — Exportations de la semaine : p. le Nord de l'Europe, 12,000 s. (contre 29,000) ; p. l'Amérique, 4,000 s. (contre nulles). — Recettes journalières, 4,600 s. (contre 3,900). — Stock, 313,000 s. (contre 319,000 s.). — Cours : supérieur, 4,000 à 4,200 (contre 4,000 à 4,200). — Change : Sur Paris, 442 reis (contre 443) ; sur Londres, 21 1/2 den. (contre 21 1/2). »

Arts, sciences et faits divers.

La Société de Géographie de Paris a reçu par l'intermédiaire de M. de Monclar, chargé d'affaires de France à Montevideo, la lettre suivante, adressée de Caiza, dans le Grand-Chaco, à M. Bernado Trigo, sénateur bolivien.

Caiza est situé à l'extrémité sud de la Bolivie, non loin de la rive droite du Pilcomayo, à peu près à moitié du trajet de cette rivière.

Caiza, 10 mars 1883.

Il me semble facile de découvrir les restes de Jules Crevaux par les importantes données suivantes, que je viens de recevoir et que je m'empresse de vous transmettre.

Après neuf jours d'une marche lente et pénible avec des embarcations défectueuses, l'illustre et malheureux explorateur arriva à un endroit que les sauvages appellent Cuvarocaï, à cinq lieues en amont de Tigre.

Ayant ménagé un traité de paix entre les expéditionnaires et les Indiens Tobas, Crevaux commença à leur faire des cadeaux. Les mêmes Indiens aidaient les expéditionnaires à enlever hors des embarcations les épices et autres objets qu'ils leur distribuaient.

Bientôt, un des chefs Indiens, qui paraissait être le chef suprême, dit à ses soldats et dans son dialecte : « Au lieu d'enlever ses présents peu à peu, il vaut mieux nous en emparer tout d'un coup en massacrant ces étrangers. » Et aussitôt il sonna de la trompe avec une corne suspendue à son col ; une multitude d'Indiens Tobas surgit comme par enchantement des bois voisins. Peu d'instant après, le D^r Crevaux et ses compagnons étaient massacrés.

Les expéditionnaires qui étaient restés dans les embarcations se jetèrent à la nage, mais ils furent aussitôt poursuivis par les Indiens, qui s'emparèrent sur l'autre bord de Francisco Zeballos. En pleine rivière, ils firent également prisonnier le père de ce dernier et le tuèrent. Seuls, le Français Ernest Paurat et l'Argentin Carmelo Blanco, excellents nageurs : purent atteindre l'autre bord et se cacher dans un

bois. Jusqu'à présent, on ne sait absolument rien sur leur compte. L'interprète Frameye fut fait et emmené prisonnier.

Les cadavres furent jetés à la rivière ; quelques-uns furent laissés sur le bord. Celui du docteur Crevaux fut emporté par les Tobas avec solennité jusqu'à un village voisin. Là, les Indiens passèrent toute la nuit, jusqu'au lendemain midi, à chanter autour du cadavre ; après quoi, il fut enseveli dans un endroit visible et peu écarté des huttes.

Cuvarocaï se trouve sur la rive droite du fleuve Pilcomayo et je crois facile de découvrir la sépulture du hardi voyageur.

Je tiens ces détails de don Felisardo Terceros, qui vient d'avoir eu un entretien avec l'interprète qu'avait emmené le docteur Crevaux. C'est un Indien Chiriguano, de la mission Tiguipa. Il a traversé le désert après avoir été captif des Tobas depuis le jour du massacre et actuellement il se trouve à Ankaroniga.

J'espère voir aujourd'hui le chef supérieur de l'expédition et le sous-préfet, pour qu'ils fassent venir l'Indien, dans le but de nous conduire au plus tôt à l'endroit où se trouvent les restes de l'immortel Jules Crevaux.

Cette découverte coïncide avec celle des restes de de Langle, le compagnon de la Pérouse, annoncée à la séance de la Société de géographie. De Langle avait été, comme on sait, massacré en 1787, avec neuf autres Français, à l'île de Manoua ou Maoua, à l'est et non à l'ouest, comme il avait été dit pas erreur, de l'archipel des Navigateurs. A ce propos, nous allons reprendre la relation de La Pérouse, pour y trouver les détails exacts de la catastrophe.

De Langle était descendu à terre avec un certain nombre d'hommes, pour prendre de l'eau ; les dispositions des naturels ne tardèrent pas à devenir hostiles, et comme la baie était presque à sec et qu'on ne pouvait démarrer de sitôt, la position était très embarrassante.

« La baie était presque à sec, raconte La Pérouse dans son Journal, et il (de Langle) ne pouvait pas espérer de déchoquer ses chaloupes avant quatre heures du soir ; il y entra cependant ainsi que son détachement, et se posta en avant avec son fusil et ses fusiliers, défendant de tirer avant qu'il eût donné l'ordre. Il commençait néanmoins à sentir qu'il y serait bientôt forcé : déjà les pierres volaient, et ces Indiens qui n'avaient de l'eau que jusqu'aux genoux, entouraient les chaloupes à moins d'une toise de distance ; les soldats, qui étaient embarqués, faisaient de vains efforts pour les écarter. Si la crainte de commencer les hostilités et d'être accusé de barbarie n'eût arrêté M. de Langle, il eût sans doute ordonné de faire sur les Indiens une décharge de mousqueterie et de pierres qui auraient certainement éloigné cette multitude mais il se flattait de les contenir sans effusion de sang, et il fut victime de son humanité.

« Bientôt une grêle de pierres, lancées à une très petite distance avec la vigueur d'une fronde, atteignit presque tous ceux qui étaient dans la chaloupe. M. de Langle n'eut que le temps de tirer ses deux coups de fusil ; il fut renversé, et tomba malheureusement de babord de la chaloupe, où plus de deux cents Indiens le massacrèrent sur-le-champ, à coups de massues et de pierres. Lorsqu'il fut mort, ils l'attachèrent par un de ses bras à un tolet de la chaloupe, afin, sans doute, de profiter plus sûrement de ses dépouilles. »

Cependant beaucoup purent s'esquiver à la nage ; ils gagnèrent les canots restés à flot, et se trouvèrent en état de sauver quarante-neuf hommes sur les soixante-un composant la petite expédition.

Un officier qui accompagnait de Langle, M. Boutin, quoiqu'il craignît les mauvaises suites de la modération de son chef, ne se permit pas de tirer et n'ordonna la décharge de ses hommes qu'après que le commandant eut fait feu. « On sent qu'à la distance de quatre ou cinq pas chaque coup de fusil dut tuer un Indien ; mais on n'eût pas le temps de recharger. M. Boutin fut également renversé par une pierre... »

Ceux qui eurent le malheur d'être renversés du côté des Indiens furent achevés dans l'instant à coups de massue ; l'ardeur du pillage fut telle que ces insulaires coururent s'emparer des chaloupes et y montèrent au nombre de plus de trois ou quatre cents ; ils brisèrent les bancs et mirent l'intérieur en pièces pour y chercher de prétendues richesses.

Les marins avaient presque épuisé leurs munitions, et leur retraite ne fut pas sans difficulté avec une si grande quantité de personnes dangereusement blessées, qui, étendues sur les bancs, empêchaient le jeu des avirons.

Le salut des quarante-neuf personnes restantes fut dû

à la sagesse et au bon ordre des chefs. M. Boutin fut heureusement sauvé, ayant, il est vrai, cinq blessures à la tête et une dans l'estomac.

M. de Lamanon, le naturaliste de l'expédition, et M. de Langle furent, ajoute le journal de La Pérouse, massacrés avec une barbarie sans exemple. « Le féroce Indien, après les avoir tués, cherchait encore à assouvir sa rage sur leurs cadavres et ne cessait de les frapper à coups de massue. » Le commandant de la chaloupe de l'*Astrolabe*, sous les ordres de M. de Langle, n'abandonna celle-ci que lorsqu'il s'y vit seul; après avoir épuisé ses munitions, il sauta dans l'eau du côté qui n'était pas occupé par les Indiens, et, malgré ses blessures, parvint également à se sauver dans l'un des canots.

Pendant ce temps, à bord du navire de La Pérouse, on ignorait ce qui venait de se passer. Les canots n'arrivèrent qu'à 5 heures du soir, avec les blessés.

« Nous avions dans ce moment autour de nous, raconte La Pérouse, cent pirogues, où les naturels vendaient des provisions avec une sécurité qui prouvait leur innocence : mais c'étaient les frères, les enfants, les compatriotes de ces barbares assassins; et j'avoue que j'eus besoin de toute ma raison pour contenir la colère dont j'étais animé et pour empêcher nos équipages de les massacrer. Déjà les soldats avaient sauté sur les canots, sur les armes : j'arrêtai ces mouvements, qui cependant étaient bien pardonnables, et je fis tirer un seul coup de canon à poudre, pour avertir les pirogues de s'éloigner. Une petite embarcation, partie de la côte, leur fit part, sans doute, de ce qui venait de se passer; car, en moins d'une heure, il ne resta aucune pirogue à notre vue. Un Indien, qui était sur le gaillard d'arrière de ma frégate, lorsque notre canot arriva, fut arrêté par mon ordre et mis aux fers; le lendemain, ayant rapproché la côte, je lui permis de s'élaner à la mer : la sécurité avec laquelle il était resté sur la frégate était une preuve non équivoque de son innocence. »

Le projet de La Pérouse était d'abord d'ordonner une nouvelle descente à terre pour venger ses malheureux compagnons de voyage; la prudence le retint.

« Pourtant j'avais, dit-il, de la peine à m'arracher d'un lieu si funeste, et à laisser les corps de nos compagnons massacrés; je perdais un ancien ami, homme plein d'esprit, de jugement, de connaissances, et un des meilleurs officiers de la marine française; son humanité avait causé sa mort : s'il eût osé se permettre de faire tirer sur les premiers Indiens qui entrèrent dans l'eau pour environner ses chaloupes, il eût prévenu sa perte, celle de M. de Lamanon, et des dix autres victimes de la férocité indienne; vingt personnes des deux frégates étaient, en outre, grièvement blessées; et cet événement nous privait, pour l'instant, de trente-deux hommes et de deux chaloupes, les seuls bâtiments à rames qui pussent contenir un nombre assez considérable d'hommes armés pour tenter une descente. Ces considérations dirigèrent ma conduite ultérieure... S'il n'avait fallu à ma colère que le massacre de quelques Indiens, j'avais eu occasion de détruire, de couler bas, de briser cent personnes; mais je craignis de me tromper au choix des victimes : le cri de ma conscience leur sauva la vie. »

De Langle avait été victime, comme Grevaux, de sa trop grande confiance dans le faux air de placidité des indigènes.

Il paraît qu'une amélioration s'est produite dans l'état mental de l'ex-impératrice Charlotte, sœur du roi Léopold et veuve de l'infortuné Maximilien, empereur du Mexique. L'ex-impératrice Charlotte, a aujourd'hui quarante-deux ans. Elle a résidé d'abord au château de Tervueren; mais, ce château ayant été détruit par un incendie, on lui a donné pour résidence l'antique château de Bouchout, situé à environ deux lieues de Bruxelles. Bouchout a été restauré en 1832 dans le style de la renaissance flamande. L'édifice est flanqué, aux angles, de tours à créneaux. Un vaste étang baigne ses murs. Dans l'intérieur du château, on admire des sculptures, des tableaux des vitraux, de prix. Le parc est magnifique. C'est dans ses belles allées que la malheureuse paincesse, frappée dans ses facultés par la catastrophe mexicaine, se livre à de longues et habituelles promenades, faites d'un pas rapide. Elle dîne chaque jour avec ses dames d'honneur et M. le colonel Van de Velde, qui commande la résidence de Bouchout. La reine, qu'elle aime beaucoup, va la visiter plusieurs fois par semaine. Bouchout n'est qu'à une lieue du château de Laeken, qui est la résidence habituelle de la famille royale de Belgique.

Voici la situation actuelle des travaux parlementaires en France au sujet du divorce.

« Les travaux de la commission du divorce sont arrivés à bon terme. Elle a repoussé définitivement par 5 voix contre 4 le projet voté par la Chambre et plusieurs projets émanant de l'initiative des membres du Sénat.

« Mais un contre-projet de M. Eymard-Duvernay a été adopté par la commission (5 voix contre 4).

« M. Eymard-Duvernay écarte absolument le divorce par consentement mutuel et en cas d'enfant.

« Il admet d'abord la dissolution du mariage au cas d'absence déclarée et de condamnation de l'un des époux à une peine infamante.

« Il admet le divorce 1° pour abandon, 2° pour adultère constaté ou inconduite notoire et scandaleuse de l'un des époux; 3° pour atteinte volontaire à la vie, à la santé, à la liberté, à l'honneur de l'un des conjoints par l'autre.

« Il admet le divorce après trois années de séparation de corps.

« Dans tous les cas, un délai d'un an devrait s'écouler entre la demande et la procédure du jugement.

« Il serait interdit à celui des deux époux contre lequel le divorce a été prononcé de se remarier lui-même, ou avant qu'il ait donné son consentement.

« C'est M. Michel qui a été désigné comme rapporteur. »

Pour perpétuer le souvenir des ravages faits par les obus prussiens dans les serres du Muséum d'histoire naturelle, qui n'avaient point de rivales dans le monde, on fait, dit l'*Union*, graver l'inscription suivante sur l'un des murs des bâtiments :

« Le jardin des plantes médicinales, fondé à Paris par édit du roi Louis VIII, à la date du 23 janvier 1636, devenu le Muséum d'histoire naturelle le 23 mai 1794, fut bombardé sous le règne de Guillaume 1^{er}, roi de Prusse, le comte de Bismarck, chancelier, par l'armée prussienne, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1871. Jusque-là, il avait été respecté par tous les partis et par tous les pouvoirs nationaux et étrangers. »

Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 15 JUIN AU 1^{er} JUILLET.

En partance.

- Juin 13. *San-Martin*, Havre, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
 — 15. *Inventor*, Liverpool, les Antilles et le Pacifique.
 — 16. *Strabo*, Liverpool, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
 — 16. *Andean*, Liverpool, les Antilles et Vera-Cruz.
 — 17. *Ville-de-Maranhao*, Havre, Pernambuco, Bahia, Rio et Santos.
 — 18. *Don*, Southampton, les Antilles, La Guayra, et les Ports du Pacifique.
 — 20. *Sénégal*, Bordeaux, Pernambuco, Bahia, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
 — 21. *Ferdinand-de-Lesseps*, Havre, les Antilles, La Guayra et les Ports du Pacifique.
 — 21. *Ville-de-Brest*, Saint-Nazaire, les Antilles, Vera-Cruz et La Guayra.
 — 23. *Dalton*, Liverpool, Montevideo et Buenos-Aires.
 — 23. *Aconcagua*, Liverpool, Pernambuco, Bahia, Bio, Montevideo, Buenos-Aires et le Pacifique.
 — 23. *Commander*, Liverpool, Vera-Cruz et Tampico.
 — 24. *Teutonia*, Havre, les Antilles, La Guayra et le Pacifique.
 — 25. *Elbe*, Southampton, Pernambuco, Macão, Bahia, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
 — 25. *Ville-de-Rio-de-Janeiro*, Havre, Maranhao et Ceara.
 — 25. *Australian*, Liverpool, les Antilles, Amérique-Centrale et Pacifique.
 — 30. *Chilian*, Liverpool, Vera-Cruz et Tampico.
 — 30. *Saxonia*, Havre, Vera-Cruz et Tampico.
 Juillet 1^{er}. *Tacna*, Havre, Valparaiso, Lima, Iquique et Pisco.
 — 1^{er}. X, Southampton, Pernambuco, Rio, Santos, Montevideo et Buenos-Aires.

Attendus.

- Juin 15. *Ville-de-Pernambuco*, au Havre, du Brésil.
 — 15. *Savoie*, à Marseille, du Brésil et la Plata.
 — 16. *Neva*, à Southampton, du Brésil et la Plata.
 — 17. *Humbert*, à Southampton, de la Plata.
 — 20. *Gironde*, à Bordeaux, du Brésil et la Plata.
 — 25. *Saint-Simon*, au Havre, des Antilles.
 — 25. *Washington*, à Saint-Nazaire, des Antilles.
 — 27. *Medway*, à Southampton, du Pacifique, Amérique-Centrale, Mexique et Antilles.

REVUE SUD-AMÉRICAINNE

AGENTS DE CE JOURNAL

Amérique.

REP ARGENTINE. Buenos-Aires, C. M. Joly; Catamarca, Mardoqueo Molina; Concordia, Daniel Iglesias; Corrientes, Juan Fages; Goya, Luis Careon; Gualeguaychú, José Zaldarriaga; Mendoza, Flavio Perez; Nogoyá, Agustin Anzo; Paraná Cayetano Ripoll; Rosario, Salvador Pujadas; S. Juan, E. G. Villegas; Santa-Fé, José Gonfrillanda; Santo Tomé, Jaime Negrone.

BRÉSIL. Rio de Janeiro, Lombaerts, rua dos Ourives; Bahia, Olavo de Freitas Martins, 16, rua dos Ourives; Pernambuco, Walfredo Medeiros, 9, rua 1^o de Março; Maceio, F. Favares da Costa; Porto Alegre, Ioaguim Alves Leite; S. Paulo, M. Mattos.

CHILI. Santiago et Valparaiso, L. Tornero; Concepcion, J. M. Serrato; Copiapo, Marconi hijos; EQUATEUR. Quayaquil, S^r Administrador de « El Comercio »; Quito, Andrade Vargas e hijos.

ÉTATS-UNIS. New-York, H. P. Sampers et C^{ie}, 19, Barclay Street; Nouvelle-Orléans, H. Billard.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. Bogota, Lazaro M. Perez; Barranquilla, M. Davila Flores, S^r Administrador del « Promotor ». Panama, Saml. Boyd; Barbacoas, José M. Paz; Sincelejo, Rafael Froo Ruiz; Medellin, Modesto Molina; Neiva, D^r Rodrigo Pantoja; Tumaco, Euliquio Arizala; Cartagena, T. F. Velez é hijos.

GUATEMALA. Guatemala, S^r administrador de « El Horizonte ».

MEXIQUE. Mexico, Vincourt; Vera Cruz, S^r Administrador del « Diario Commercial ».

NICARAGUA, Leon, Eleodoro Arana.

PEROU. Lima, J. Galland y E. Henriod. Arica, E. Larrien et C^{ie}.

S. SALVADOR. S. Salvador, S^r Administrador de « La Linterna »; S. Mignel, Brizuela et Charlaix.

URUGUAY, Montevideo, libreria Fermepin.

VENEZUELA. Caracas, Nicolas de las Casas; La Guaira, F. J. Garcia Monjui.

Europe.

LONDRES. Samuel Deacon et C^{ie}, 150, Leadenhall.

EDIMBOURG. Keith et C^{ie} 65 George St.

MADRID. Gaspar, editores, 4, Principe; M. Murillo, 7, Alcala.

LISBONNE. A. Ferin, 74, rua Novado Almada.

AMSTERDAM. L. Van Bakkenes et C.

MANCHESTER, B. Wheeler, Pall Mall.

GENÈVE. Labarthe et C.

VIENNE. Braunmüller et fils, au Graben.

ROME. Bocca frères, au Corso.

BERLIN. Ch. Claesen, 92, Alexandrinen Strasse.

BRUXELLES. Kiessling et C. 72, Montagne de la Cour.

ST. PÉTERSBOURG., E. Hartgé, 27, persp. de Nevski.

HAMBOURG, Haasenstein et Vogler.

— Pour tout ce qui concerne l'administration supérieure et direction du journal à la Plata, s'adresser au D^r Andrés Lamas, Buenos-Aires, calle de la Piedad, 255.

PARIS, abonnements et annonces, dans l'administration, 17, Avenue Carnot, chez M. Denné, libreria Española, 15, rue Monsigny. Vente au numéro: P. Arnould, libraire, 20, boulevard Montmartre, Mad. Denax, kiosque 246, boulevard des Capucines, en face du grand-Hôtel, — kiosque boulevard des Capucines, n^o 9, — kiosque boulevard des Italiens, n^o 22.

On peut s'abonner à ce journal, sans frais, dans tous les bureaux de poste en France.

Pour les pays ou villes où il n'y a pas d'agents, s'adresser directement à l'administration centrale.

17, Avenue Carnot, Paris.

PRODUITS MÉDICINAUX DE LA FLORE BRÉSILIENNE

Laboratoire, Rio de Janeiro, rue Rio Branco, 14

Approuvés
et autorisés par
le Gouvernement Impérial
par l'Institut d'Hygiène
et par la Commission
de l'Institut pharmaceutique
de Rio de Janeiro
et par
le département d'hygiène
de Buenos-Aires,
par la corporation de médecins
de l'Hôpital de Charité
de la même capitale.
Acceptés et recommandés
par les
sommités médicales
de ce pays
et de l'Étranger.



Marque de fabrique.

Médaille d'or
de 1^{re} classe dans
l'Exposition Fluminense
de 1879;
prix de l'Académie
de l'Industrie de Paris
de 1881,
médaille d'or de 1^{re} classe,
1^{er} grand prix
et médaille d'or,
1^{er} prix et médaille d'argent
décernés par le Congrès
de l'Exposition Continentale
de Buenos-Aires;
médaille d'argent
de l'Exposition Allemande
de 1882.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

Teinture de salza, caroba et manaca. — Vin ferrugineux d'ananas.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Pilules de Velamina et imberibina. — Vin de jurubeba et sirop de Tamarindo.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Sirop balsamique pectoral de Araroeira et Mutamba.

Avis aux commerçants et spéculateurs de toute sorte.

Messieurs les commerçants et spéculateurs rencontreront et obtiendront les meilleures conditions et les plus grandes facilités en s'adressant à la maison de Messrs Costa Moermans et C^{ie}, 6, Red Lion Square, Holborn, Londres, W. C., Angleterre, dont les principales opérations sont les affaires de banque, de commission, d'importation et d'exportation, les ouvertures de crédit ayant pour objet de faciliter l'importation des matières premières et des produits coloniaux en Angleterre, ainsi que l'exportation, aux Colonies des articles et produits anglais de l'Allemagne, de la Belgique, de la France. — Cette importante maison s'occupe aussi de toute sorte d'opérations financières et elle est à même par ses rapports journaliers avec les principaux capitalistes et par ses relations constantes avec les premières maisons de finance de Londres, Paris, Vienne, etc., d'effectuer le placement d'un capital actions ou obligations ou tout autre opération financière et de banque. — Inutile de proposer des affaires dont les bénéfices à réaliser seraient contestables. — Toute application soit comme agent soit comme correspondant doit être accompagnée de références.

Librairie et Papeterie

OLAVO DE FREITAS MARTINS

BAHIA (BRÉSIL)

16, RUA DOS OURIVES 16.

Reçoit des livres et des articles de librairie et papeterie en consignation. — Prière à MM. les Éditeurs, Libraires et Fabricants d'envoyer leurs Catalogues à l'adresse ci-dessus pour rendre les commandes plus faciles.

BAHIA (Brésil):

RELACIONES CON COLOMBIA

F. FONSECA PLAZAS

Comisionista y agente general de negocios.

BOGOTA (Estados U.U. de Colombia).

Se encarga de todos los asuntos relacionados con su profesion de agente y comisionista y en especial de la agencia de periódicos y libros nuevos nacionales y extranjeros y de la publicacion de anuncios y comunicados en todos los periódicos de la capital y en los de los Estados

Envíense catálogos de las producciones de las fábricas con los precios corrientes y muestras y prospectos de periódicos con las tarifas de suscripcion y publicacion de anuncios.

Recibe en consignacion productos y manufacturas extranjeras.

Apartado n^o 131, Bogotá.

BOGOTÁ LAZARO M^A PÉREZ COLOMBIE

Représentant de plusieurs maisons de commerce.
Directeur propriétaire de la « Librairie Torres-Caicedo. »
Commission et Agence générale d'affaires.
Agence de publications et de journaux étrangers.
Prière d'envoyer Catalogues et Correspondances.